

LOUVAIN, Belgique
13 - 15 juin 2019

**« Smart region : Quelles possibilités pour les RTE de promouvoir l'utilisation des big data et des moyens de la numérisation ?
Quelle évolution de leur propre rôle dans ce contexte ? »**



Association Européenne des Représentants Territoriaux de l'Etat
European Association of State Territorial Representatives

www.aerte-asso.org / www.eastr-asso.org



Suivez nous sur twitter! @aerte_eastr

Programme des travaux

JEUDI 13 JUIN 2019

12 :30 Déjeuner à l'hôtel Martin's Klooster

14 :00/17 :00 **Session I** (Hôtel de ville de Louvain)

14 :00/14 :30 **Séance d'ouverture**

- Accueil par **M. Lodewijk De WITTE**, Gouverneur, Province Brabant Flamand
- Discours inaugural par **M. Herman VAN ROMPUY**, ancien Premier ministre de la Belgique et ancien Président du Conseil européen
- Discours inaugural par **Prof. Dr. Huib HUYSE**, Responsable du groupe de recherche sur le développement durable à l'Institut de recherche sur le travail et la société
- Annonce des Sessions par **M. Pierre-Etienne BISCH**, Secrétaire général de l'AERTE

14 :30/16 :00 **SESSION I : TÉMOIGNAGES D'ÉLUS ENGAGÉS dans les smart cities / smart regions**

Modérateur : Lodewijk DE WITTE, Gouverneur du Brabant Flamand (Belgique)

1° **M. Wim DRIES**, Bourgmestre de GENK, Président de l'association des villes et communes flamandes (Belgique) 45'

«S-Lim. Comment la province de Limbourg prend son envol en tant que smart region»

2° **M. Kyösti OIKARINEN**, Président du conseil exécutif et membre du conseil municipal d'Oulu (Finlande) 45'

«Oulu, capitale de la Scandinavie du Nord est le CENTRE du progrès numérique et des innovations en matière de santé »

16 :00/16 :20 Pause-café

16 :20/17 :20 TOUR de TABLE sur des QUESTIONS d'ACTUALITÉ par différents États membres 60'

17 :20/17h50 **CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'AERTE**

19 :50 Départ de l'hôtel pour Le Hall de l'université de Louvain

20 :00 Dîner

VENDREDI 14 JUIN 2019

8 :15 Départ de l'hôtel vers le Musée d'Afrique (commune de Tervuren)

09 :00/ 11 :10 **SESSION II La vision des RTE sur les smart cities et les smart regions**

Modérateur : Ignazio PORTELLI, Préfet (Italie) 15'

1° **M. Lodewjik de WITTE**, Gouverneur du Brabant Flamand (Belgique) 30'

2° **Mme Cathy BERX**, Gouverneure de la province d'Anvers (Belgique) 30'

« La ville d'Anvers en tant que Smart City et le projet d'une de ses communes en relation étroite avec le rôle des RTE »

3° **M. Saffet Arikan BEDÜK**, Président de l'Association des gouverneurs tures (Turquie) 30'

“Projets d'information orientés vers les citoyens dans les provinces et les districts de Turquie”

4° **M. Renaud VEDEL**, Préfet, Délégué interministériel à l'intelligence artificielle (France) 30'

« L'émergence des plateformes urbaines / régionales de données, un nouveau mode de gouvernance à investir »

11 :10/11 :30 Pause-café

11 :30 Visite guidée du Musée (avec les accompagnants)

13 :00 Déjeuner buffet (avec les accompagnants)

14 :30/ 17 :15 **SESSION III Quelle évolution du rôle des RTE face aux smart cities et aux smart regions ?**

Modérateur Éric FREYSSSELINARD, Préfet de Meurthe-et-Moselle (France), 15'

1° **M. Marko PUKKINEN**, Directeur général de l'Agence d'administration régionale de la Finlande occidentale et intérieure (Finlande) 20'

« L'éducation en Finlande participe au succès de la région »

2° **Mme Anneli HULTHEN**, Gouverneure du comté de Skane (Suède) 20'

« La numérisation crée des opportunités pour les citoyens et pour les agences gouvernementales ! »

3° **M. Denis MATHEN**, Gouverneur de la province de Namur (Belgique) 20'

« Smart gouverneur, smart facilitateur » : le RTE dans son rôle de smart ensemble »

15 :45/16 :15 Pause-café

4° **M. Sándor SZABÓ**, Commissaire du gouvernement administratif (Hongrie) 20'

« Guichets du gouvernement » en Hongrie »

5° **Mme Laura LEGA**, Préfète de Florence (Italie) 20'

« Développement économique et social des territoires intelligents : le rôle du préfet italien »

Programme des travaux *suite*

VENDREDI 14 JUIN 2019 (suite)

6° **M. Frank SCHERER**, Landrat de l'Ortenau Kreis (Allemagne), 20'
« *Just do it – Comment travailler de manière efficace dans notre administration régionale* »

17 :15/18 :15 Clôture des travaux

1° Synthèse par **M. Jean-Michel BRICAULT** 20'

2° Assemblée générale 15'

3° Conclusion du président **Lodewijk DE WITTE** et de **Ignazio PORTELLI**,
Président de l'année 2020 5'

4° Intervention de clôture par **M. Jeroen WINDEY**, Administrateur général du
ministère de l'intérieur de la région Flamande 20'

19 :00

Arrivée au Palais des Colonies pour le dîner de Gala. Début de la réception/ Apéritif

Président des Journées à Louvain



M. LODEWIJK DE WITTE
Gouverneur, Province de Vlaams Brabant
(Belgique)

Bio express

Identité :	De Witte Lodewijk, Maria J.J.A.A. Zwevegem, le 12 décembre 1954
Formation :	Humanités (Latin-Mathématiques) 'Sint-Amandscollege' à Courtrai Licencié en droit K.U. Louvain
Vie professionnelle :	<ul style="list-style-type: none"> • 1979 – 1980 : commence à travailler à 'vzw Wetswinkel Louvain' (A.S.B.L. Boutique de droit à Louvain) • Automne 1980 : rapport sur le droit des travailleurs étrangers à une assistance sociale sur l'ordre de la commission de la Communauté européenne • Du 01-06-1981 au 10-05-1988 : collaborateur cadre à l'Institut Emile Van dervelde (SEVI) • Du 11-05-1988 au 15-12-1991 : entre au cabinet du Ministre de l'Intérieur d'abord comme attaché, ensuite comme conseiller et puis en qualité de chef de cabinet adjoint • Du 16-12-1991 au 31-07-1994 : chef de cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique • Du 01-8-94 au 31-12-94 : commissaire du gouvernement chargé de la préparation de la scission de la Province du Brabant • Du 01-01-1995 jusqu'à maintenant : Gouverneur de la Province du Brabant flamand

Discours d'ouverture



M. HERMAN VAN ROMPUY
ancien Premier ministre de la Belgique et
ancien Président du Conseil européen
(Belgique)

Bio express

Herman Van Rompuy, Président émérite du Conseil européen et ancien Premier ministre de Belgique, est désormais président du European Policy Centre et professeur dans plusieurs universités (le Collège d'Europe, UCL, KU-Leuven, etc.).

Ancien économiste à la Banque nationale de Belgique, il a débuté sa carrière politique en 1973 en tant que Vice-président du conseil de son parti, avant d'assumer diverses responsabilités au sein de son parti ainsi qu'au Parlement et au gouvernement belges, puis en tant que Sénateur (1988-1995), Secrétaire d'État aux Finances et aux petites entreprises (1988), Vice-Premier ministre et Ministre du budget (1993-1999), membre du Parlement (1995-2009), Ministre d'État (2004) et Président de la Chambre des représentants (2007-2008).

Lors de sa première nomination à la présidence du Conseil européen en 2009, il était Premier ministre de Belgique. Il a été le premier président à temps plein qui a pris ses fonctions lorsque le traité de Lisbonne est entré en vigueur.

Herman Van Rompuy a reçu de nombreux prix et distinctions, parmi lesquels le prix Charlemagne - Internationale Karlspreis (29 mai 2014). En 2015, le roi Philippe II de Belgique a anobli Herman Van Rompuy en le nommant comte.

Né le 31 octobre 1947 à Etterbeek (Bruxelles), il est marié à Geertrui Windels. Ils ont quatre enfants et neuf petits-enfants.

<https://www.eastr-asso.org/content/mr-herman-van-rompuy-what-state-union-where-are-we-headed>

Smart cities & smart regions : le rôle de la science citoyenne

PAR PROF. DR. HUIB HUYSE

Responsable du groupe de recherche sur le développement durable à l'Institut de recherche sur le travail et la société (HIVA-KU Leuven) (Belgique)



Cette présentation vise à examiner le rôle de l'Université de Louvain dans la recherche de solutions à des problèmes sociaux complexes, notamment par le biais de SMART cities/regions et de la science citoyenne. La KU Leuven a acquis une expérience considérable dans la mise en place d'expériences scientifiques citoyennes à grande échelle sur la qualité de l'air. La science citoyenne devient de plus en plus pertinente. Nos sociétés sont confrontées à toute une série de défis complexes. Trois d'entre eux ont fait l'objet d'une attention particulière au cours des dernières années : qualité de l'air, mobilité et changement climatique. Nous réalisons de plus en plus que ces problèmes ne peuvent être résolus uniquement par l'innovation technique. Cette découverte n'est pas nouvelle. Il y a plus de 30 ans, Richard Nelson a écrit son livre important sur le « paradoxe lune-ghetto » : Pourquoi réussissons-nous à envoyer des êtres humains sur la Lune, alors que nous ne parvenons pas à résoudre les problèmes d'inégalité et de criminalité dans nos propres sociétés ? La science citoyenne peut constituer une pièce du puzzle pour engager les citoyens dans la recherche de solutions, en particulier à une époque où les preuves scientifiques sont de plus en plus mises en doute par le grand public. Cela peut également contribuer à un changement de comportement parmi les participants et le grand public.

En 2018, le projet "CurieuzeneuZEN Vlaanderen" a cartographié la qualité de l'air dans toute la région flamande, ce qui est finalement devenu le plus grand projet scientifique citoyen de cartographie de la pollution des rues par le NO₂. Le projet est une collaboration entre l'Université d'Anvers, l'Agence flamande pour l'environnement, le journal national De Standaard, HIVA-KU Leuven et VITO. HIVA-KU Leuven était l'un des fondateurs de CurieuzeneuZEN

Neuzen en 2016 et est responsable de la cartographie de l'impact sociétal des deux projets. Le projet avait un objectif scientifique et social défini. Vingt mille participants ont reçu un kit pour mesurer la qualité de l'air dans leur rue, ce qui a permis de constituer un ensemble de données sans précédent et de premier plan sur la scène internationale. Ces données ont ensuite été comparées à des simulations informatiques de la qualité de l'air en Flandre, dans le but d'améliorer considérablement le modèle informatique sous-jacent. Cela permettra de mieux quantifier l'exposition de la population flamande et les effets résultants sur la santé, ce qui se traduira par un soutien politique plus efficace. C'est la première fois à l'échelle internationale que les citoyens participent activement à un projet scientifique sur la qualité de l'air à une si grande échelle. Le projet devait communiquer largement et efficacement, touchant toutes les couches de la population. À cette fin, une campagne de recrutement et de communication a été déployée dans différents médias (télévision, radio, presse écrite et médias sociaux). CurieuzeneuZEN Flanders visait à sensibiliser à la qualité de l'air et à la mobilité durable. Le projet vise à montrer l'importance d'un cadre de vie sain et l'utilisation de la recherche scientifique pour résoudre des problèmes sociaux et technologiques, tels que l'amélioration de la qualité de l'air.

Le projet a été testé pour la première fois à Anvers en 2016 (2000 participants). Il s'est avéré que cette approche fournissait un ensemble de données de haute qualité, pouvant être utilisé pour valider et affiner les modèles de qualité de l'air. Les données de CurieuzeneuZEN Antwerp ont ensuite été comparées aux modèles existants RIO-IFDM-OSPM. Cette analyse a fourni des informations très claires sur la qualité de l'air dans une grande ville européenne. Le projet a été

reçu comme très novateur dans le monde universitaire international. L'Agence européenne pour l'environnement présente Curieuzeneuzen Antwerpen et la Flandre comme une "meilleure pratique" en matière de recherche sur les citoyens.

En plus des mesures elles-mêmes, Curieuzeneuzen à Anvers en 2016 et en Flandre en 2018 ont également prêté une grande attention à la circulation de l'information et à la sensibilisation, à la fois parmi les participants au projet et parmi le grand public. Les citoyens ont été associés au projet de manière innovante, notamment par le biais de panneaux d'affichage colorés décorant toute la ville / la région ; campagnes actives sur les médias sociaux, la radio, la télévision et les bus ; cartes postales pour les voisins des participants ; une carte géante au festival Ringland en 2016 ;

vidéos avec des artistes connus ; et à travers un grand événement d'informations avec 900 chercheurs citoyens à Anvers en 2016.

HIVA-KU Leuven a cartographié l'impact social des projets Curieuzeneuzen. Entre autres, il est apparu que les scientifiques citoyens de Curieuzeneuzen venaient de tous les horizons. Ils ont discuté de leurs recherches avec plus de 430 000 amis, voisins et membres de la famille (effet d'amplification important).

En mesurant le NO₂ dans leur propre milieu de vie, les participants ont adopté une vision plus positive de toutes sortes de mesures environnementales. La recherche a également démontré, entre autres, que le comportement en matière de qualité de l'air et de mobilité avait changé. ●

Bio express

Dr. Huib Huyse est responsable du groupe de recherche sur le développement durable à l'Institut de recherche sur le travail et la société (HIVA-KU Leuven). Une part importante de ses travaux de recherche et d'évaluation est axée sur les politiques ou la pratique et couvre des sujets liés à la coopération pour le développement et au développement mondial. Il est spécialisé dans la recherche sur les chaînes d'approvisionnement durables, le rôle des organisations de la société civile dans les pays à faible revenu, les ODD, l'étude et le suivi et l'évaluation des citoyens. Il a obtenu son doctorat au Centre des études internationales de l'Université du Sussex (Royaume-Uni) en 2011. Avant de rejoindre l'université, il a travaillé pendant dix ans dans le développement du secteur de l'éducation, notamment il était directeur de programme pour une agence de développement belge au Zimbabwe. Il est co-titulaire d'une recherche sur le travail décent et les objectifs de développement durable. Il enseigne le développement de la coopération à la KU Leuven.

PUBLICATIONS: <https://hiva.kuleuven.be/en/sustainable-development-research-group/00013330>

Discours d'ouverture

PAR M. PIERRE-ÉTIENNE BISCH

Préfet de Région (h), Conseiller d'État
en service extraordinaire,
Secrétaire Général de l'AERTE (France)

LEUVEN, Jeudi 13 juin 2019

Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le Président
et cher Lodewijk de Witte,
Chers amis,

Sans vous faire attendre davantage, je souhaite en quelques mots seulement remercier l'équipe d'organisation sous l'autorité de notre Président et tous ceux qui ont accepté d'intervenir durant ces deux journées de Leuven.

En tant que RTE, nous ne saurions prétendre à l'expertise comme le feraient des orateurs académiques, mais nous suivons les évolutions de la société et cherchons à comprendre ce que notre fonction exécutive peut y apporter et aussi comment nous nous adaptons nous-mêmes à ces évolutions sociétales.

Nous allons donc, cette année encore, partager nos expériences, après que deux grands élus locaux nous auront présenté leurs propres parcours comme maires de smart cities.

Le thème des smart cities et des RTE est emblématique à cet égard : en effet, la dématérialisation systémique des échanges tant publics que privés et l'irruption de l'intelligence artificielle peuvent, soit renvoyer les missions d'aménagement du territoire des préfets, des gouverneurs et de tous les administrateurs d'États ou de régions au musée des institutions déclassées, soit au contraire apporter une



preuve supplémentaire que des autorités régulatrices ayant le statut de tiers de confiance sont plus que jamais nécessaires. Dans ce dernier cas, les RTE peuvent figurer, parmi ces tiers de confiance, même si nous n'aurons plus le quasi monopole qui a pu être le nôtre en la matière. Il n'en va bien sûr pas de même pour nos autres missions, d'essence régaliennne, comme la sécurité publique ou l'immigration.

Après notre session I consacrée aux interventions de M. Oikarinen, Président du Conseil exécutif et membre du conseil municipal d'Oulu et de M. Wim

DRIES, Bourgmestre de GENK et Président de l'association des villes et communes Flamandes, nous aurons une heure consacrée aux sujets d'actualité de nos différents pays. Cette séquence n'est pas centrée sur les smart cities mais sur vos sujets d'actualité en général. N'hésitez donc pas à prendre la parole pour nous informer sur ce qui est en cours de discussion dans vos pays ou régions, en matière d'administration territoriale.

La journée de demain sera entièrement consacrée aux échanges entre nous, selon un planning qui figure à vos programmes.

Je cède immédiatement la parole au Président de Witte, qui va modérer la session I.

Bonnes Journées de Leuven à tous ! ●

Bio express

19/07/1978 Sous-préfet, directeur du cabinet du préfet des Côtes-du-Nord
15/12/1979 Directeur du cabinet du préfet du Pas-de-Calais
25/02/1982 Sous-préfet de Montbard
03/01/1983 Commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Metz-Campagne
01/06/1984 Conseiller de 1^{re} classe au tribunal administratif (Nice)
01/10/1987 Sous-directeur des affaires juridiques et contentieuses au ministère de l'Industrie, des P. et T. et du Tourisme
03/12/1990 Sous-directeur des compétences et des institutions locales (DGCL)
11/03/1991 Adjoint au directeur général des collectivités locales
03/05/1993 Conseiller pour l'aménagement du territoire et les collectivités locales auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire
03/07/1995 Directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur

16/12/1996 Préfet de la Savoie
25/10/1999 Préfet de l'Ain
22/07/2002 Préfet du Var
09/02/2004 Conseiller pour les affaires intérieures et l'Outremer au cabinet du Premier ministre
07/06/2005 Directeur du cabinet du ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer
15/11/2005 Président-directeur général de Météo-France
14/04/2009 Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin
19/11/2012 Préfet de la Région Centre
30/10/2014 Conseiller d'Etat en service extraordinaire

Président de la Commission nationale d'aménagement cinématographique ;
Membre de la Commission nationale d'aménagement commercial ;
Président de formation de jugement à la Cour nationale du Droit d'Asile.

“S-Lim. Comment la province de Limbourg prend son envol en tant que smart region”

Présentation

PAR **M. WIM DRIES**

Bourgmestre de GENK, Président de l'association des villes et communes flamandes (Belgique)

[HTTPS://WWW.AERTE-ASSO.ORG/CONTENT/XXVIEMES-JOURNEES-EUROPÉENNES](https://www.aerte-asso.org/content/xxviemes-journees-europeennes)



Bio express

Né le 24 mars 1972, **Wim Dries** a grandi à Bret-Gelieren, Genk. Il y vit toujours avec sa femme Nele et ses deux enfants Viktor et Nore. Dès son plus jeune âge, Wim a été très engagé dans les actions de bénévolat. Wim a été membre du conseil des étudiants, président du groupe de joueurs et lanceurs de drapeaux Symbolica et il a été actif pendant de nombreuses années dans l'organisation du Genker Heidefeesten (Fêtes de bruyère à Genk). Il a travaillé de manière bénévole pour de nombreux jeunes et s'est intéressé à tout ce qui a trait à Internet, aux réseaux et à la technologie.

Après ses études secondaires au Sint-Jan Berchmanscollege, il a obtenu son diplôme de bachelier en électronique - finalité à Diepenbeek et suivi plusieurs cours supplémentaires. Il a longtemps travaillé comme manager chez DAF et il a également enseigné pendant un certain temps. En 1995, Dries a été élu conseiller municipal à Genk et depuis 2002, il est actif à plein temps au collège des échevins. En décembre 2009, Wim est devenu le dixième maire de Genk. Il a été président de l'entreprise d'utilité publique Infrax Vlaanderen. Depuis la fusion avec Eandis, il est vice-président de Fluvius. Wim Dries est également président de l'Association des villes et communes flamandes (Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten).

Contact : Stadsplein 1 - 3600 Genk - Tél. : +32 89 65 36 - burgemeester@genk.be - www.wimdries.be

Retrouvez les documents des Journées européennes :



XXVI^{èmes} Journées Européennes
13 Juin 2019 - 15 Juin 2019 - Louvain - Belgique

www.aerte-asso.org

« Oulu, capitale de la Scandinavie du Nord est le CENTRE du progrès numérique et des innovations en matière de santé »

Présentation

PAR M. KYÖSTI OIKARINEN

Président du Conseil exécutif d'Oulu (Finlande)

Oulu est une grande ville finlandaise du nord de l'Europe. Avec ses 200 000 habitants, universités multidisciplinaires et entreprises des TIC, Oulu abrite de nombreuses solutions numériques modernes. Trois milliards de personnes dans le monde utilisent des innovations créées à Oulu. L'Université d'Oulu est un des principaux instituts de recherche du réseau 6G et ses solutions dans le domaine de la santé numérique sont un de ses domaines de profil.

L'Université d'Oulu et sa faculté de médecine ont pour intention de devenir le CENTRE de la santé numérique en Europe. Il existe plusieurs justifications à cette prétention. Oulu est une des principales universités des TIC dans le domaine de santé et assume des responsabilités nationales comme la numérisation et l'harmonisation de l'enseignement médical de cinq universités et l'enseignement dentaire de quatre universités. Les secteurs de la santé et du bien-être sont devenus l'une des applications les plus importantes des TIC en Finlande et à Oulu. L'exportation de produits médicaux de haute technologie a dépassé leur niveau d'importation et a remplacé la baisse des exportations de technologies mobiles.

Oulu est une ville à la fois petite et grande, où les problèmes sont confrontés ensemble. L'accord Oulu Innovation Alliance, conclu il y a dix ans, régit la collaboration entre la ville, deux universités, l'hôpital universitaire, la région d'Oulu et le secteur des entreprises ainsi que certains instituts de recherche. En outre, les citoyens d'Oulu sont favorables à l'innovation. Ils profitent des services numériques de santé, de planification scolaire et d'urbanisme plus que dans toute autre ville finlandaise.

Oulu est également un exemple de transformation en douceur du secteur industriel. Il y a environ huit ans, Nokia, un des plus grands employeurs de la région, a licencié plusieurs milliers d'experts sur une période très courte. Ce problème a été résolu grâce à la formation et à l'aide des start-up dans leur recherche de financement et de main-d'œuvre. Actuellement, le secteur industriel de la ville regroupe plusieurs grandes entreprises, mais également de plus en plus de petites entreprises. Toutes les entreprises utilisent des technologies modernes et durables. La ville d'Oulu utilise des solutions numériques pour pratiquement chaque service municipal et au-delà.

La Finlande correspond parfaitement aux tests dans le domaine de l'innovation médicale et de la recherche. Cela



s'explique par plusieurs raisons. La Finlande est le seul pays qui possède toutes ces propriétés : système de santé universel et performant, numéro d'identification national unique, population engagée, données numériques de santé, informations gouvernementales, données génomiques et biobanques. La Finlande a toujours été un centre important de recherche dans le domaine des maladies génétiques en raison de sa population relativement peu nombreuse et isolée.

L'Université d'Oulu, acteur important de la région, possède deux cohortes. La plus ancienne est composée de citoyens nés en 1966 et habitant dans les deux provinces les plus au nord de la Finlande. La cohorte la plus jeune regroupe des personnes nées en 1986. Le taux de participation aux examens longitudinaux est très élevé et ces données sont complétées par des données autres que la santé. Les informations proviennent d'examineurs et d'interviews mais également de fichiers finlandais.

Récemment, une loi sur l'utilisation secondaire des données médicales et sociales a été adoptée. L'objectif de cette loi est de faciliter l'accès et l'utilisation en toute sécurité des données à caractère personnel, comme pour la recherche, des études statistiques et de développement.

La Finlande possède 10 biobanques enregistrées contenant les échantillons et les données de 2,6 millions de participants d'études. L'objectif des biobanques est de collecter les échantillons biologiques et autres données pour les futurs besoins de projets de recherche. Les données des biobanques proviennent des registres, projets de recherche, examens cliniques ou des données communiquées par les patients.

L'étude FinnGen a été créée en 2017. C'est un projet unique qui combine les informations sur le génome et les données numériques de santé. FinnGen est une des études les plus importantes de ce type. Elle regroupe des universités, des hôpitaux, des instituts de recherche, des biobanques, des entreprises pharmaceutiques ainsi que des centaines de milliers de Finlandais. L'objectif est d'identifier les génotypes pour jusqu'à 500 000 personnes et d'améliorer la santé humaine grâce aux recherches génétiques. Cette étude permet d'identifier des nouvelles méthodes et diagnostics thérapeutiques pour le traitement de certaines maladies. ●

Bio express

Kyösti Oikarinen est président du Conseil exécutif de la ville d'Oulu et membre du Conseil municipal.

Kyösti Oikarinen a une longue carrière politique en tant qu'élu dans la ville d'Oulu. Entre 2005 et 2012, il a été membre du Conseil municipal à Oulu. Au cours de ces années, il a occupé plusieurs postes de confiance, comme président du Conseil municipal et président du Conseil de fusion d'Oulu ainsi que président du Conseil d'administration de la région d'Oulu. Il a été réélu au Conseil municipal en avril 2017 et a été nommé président du Conseil exécutif de la ville d'Oulu en août 2017.

M. Oikarinen est dentiste qualifié et travaille à l'université depuis la fin de ses études en 1978. Il a été professeur de chirurgie buccale et maxillo-faciale en 1994-2017 à l'Institut de Dentisterie, Université d'Oulu. À partir de 2013 et jusqu'à la fin de 2017 il a été Doyen de la faculté de médecine à Oulu. Il a également travaillé de longues périodes académiques à l'étranger, par exemple au Koweït, en Suède, en Allemagne, au Danemark et en Suisse.



Session d'ouverture animée par M. **Lodewijk DE WITTE**, Gouverneur, Province de Vlaams-Brabant,
M. **Herman VAN ROMPUY**, ancien Premier ministre de la Belgique et ancien Président du Conseil européen,
Prof. Dr. Huib HUYSE, Responsable du groupe de recherche sur le développement durable à l'Institut de recherche sur le travail et la société,
M. **Pierre-Etienne BISCH**, Secrétaire général de l'AERTE

La vision des RTE sur les smart cities et les smart regions

Introduction

PAR M. IGNAZIO PORTELLI
Préfet, Vice-Président de l'ANFACI (Italie)

Commençons notre session de travail qui s'annonce très intéressante. Nous allons écouter des rapports qui présentent des nouveautés, des observations et des données qui vont dans un avenir proche améliorer notre culture et notre vie professionnelle.

L'innovation accélère et, même si tous les projets n'aboutissent pas, les autorités politiques et administratives doivent être capables de gérer ces changements.

Certaines étapes me paraissent très importants :

- En 1951 : les premiers ordinateurs pour le public sont commercialisés ;
- En 1982 : la couverture du magazine Time nommait l'ordinateur personnel « personne de l'année » ;
- En 1969 : ARPANET, assimilé à la mère d'INTERNET, a formé un réseau d'ordinateurs entre plusieurs universités aux États-Unis ;
- En 1988 : les premiers virus informatiques apparaissent. Nous avons donc compris que les systèmes informatiques étaient à la fois essentiels et vulnérables.

Les systèmes informatiques sont désormais de plus en plus présents dans les domaines sociaux, économiques, politiques, juridiques et culturels.

Les technologies sont devenues une réalité de notre quotidien et il est nécessaire de les gérer comme tout autre système politique ou social.



Si nous regardons la définition du terme « smart cities » ou « smart regions », nous allons en trouver plusieurs, mais aucune n'est précise. Nous parlons des smart cities depuis longtemps.

Nous pouvons situer la date d'apparition de ce terme à la fin du XX^{ème} siècle et l'attribuer à IBM. Ensuite, le terme a immédiatement été accepté aux États-Unis et s'est répandu dans le monde entier, car le développement des mégapoles a provoqué la création de nouvelles villes et de smart quartiers.

Voici quelques références européennes :

a) Le septième programme de « Recherche et Développement » de l'Union européenne pour les années 2007-2013 considère les smart cities comme "un environnement ouvert d'innovation pour les utilisateurs, dans lequel la ville est considérée comme une plateforme qui accroît la participation du citoyen et son désir de co-crée", une définition que la Commission européenne a ensuite considéré comme projet phare ;

b) En 2014 un rapport sur les smart cities dans l'Union européenne définit celles-ci comme "des villes qui tentent de faire face à ses urgences les plus importantes par le biais d'un usage intensif et innovant des technologies numériques" (Cartographier les villes intelligentes dans l'UE).

Les smart cities/regions sont donc créées pour faire face aux grands problèmes de notre époque, tels que la congestion du trafic, la pollution, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement de ressources renouvelables, le réaménagement urbain et les services publics. ●

Bio express

Préfet, il était chef du bureau législatif du ministre de la Coopération internationale et de l'Intégration.

Au cours des années il a été impliqué dans : la réforme de l'appareil d'état ; gouvernement local ; systèmes électoraux ; crime mafieux ; organisation et fonctionnement des forces de police ; approvisionnement ; aéroports ; budget du ministère de l'Intérieur. En tant que commissaire préfectoral, il a administré de nombreuses municipalités, y compris la ville de Rome. Plus tard, il était inspecteur général de l'administration du ministère de l'Intérieur et effectuait des missions spéciales.

Il est actuellement préfet de Frosinone, une ville située près de Rome.

En outre, il est vice-président de l'Anfaci. Avant il était son secrétaire général et, pendant neuf ans, secrétaire général adjoint.

Il est parmi les fondateurs de notre association européenne (AERTE /EASTR) et il fut son premier secrétaire.

La ville d'Anvers en tant que Smart City et le projet d'une de ses communes en relation étroite avec le rôle des RTE

Présentation

DE MME CATHY BERX

Gouverneure, province d'Anvers (Belgique)

Plus que dans une époque de changements, nous vivons dans **un changement d'époque**. Il en va de même pour la province et surtout pour la ville d'Anvers où dans le domaine de l'IoT, de la Smart City, de la digitalisation et de l'intelligence artificielle **les choses bougent vite**. C'est après une mission VOKA en 2015 à Palo Alto et San Francisco que le bourgmestre Bart De Wever et moi avons convaincu John Baekelmans de devenir le directeur/CEO d'IMEC. Dès lors, (la province d') Anvers **se transforme lentement mais sûrement en Smart ou Future-Proof City**.

Dans la ville et province d'Anvers, comme partout d'ailleurs, **l'interconnectivité, l'emploi intelligent des big data et des algorithmes appropriés dans une atmosphère quadruple hélix**, ont abouti à l'écosystème stimulant abrité dans The Beacon. La Flandre, IMEC et la ville d'Anvers honorent les facteurs critiques de succès nécessaires au développement d'une Smart City : **1. une architecture standard, robuste et tout à fait ouverte ; 2. la co-création** de préférence en pleine interaction avec les citoyens ; **3. l'open source** qui garantit à son tour que surtout les startups, sont stimulés et défiés pour développer des apps pertinentes.

Anvers met surtout **l'accent sur les problèmes les plus aigus et urgents : safe crossing** (dédié à la sécurité routière), **smart lighting** (dédié à la sécurité subjective, surtout mais pas seulement de femmes qui se sentent plus vulnérables), **smart logistics** (moins d'émission, de pollution et de congestion), **la sécurité civile et l'ordre public**.

Quelques projets concrets destinés à modifier profondément la ville et la région, méritent d'être mentionnés ici. Ainsi, **Nxt Port** a pour but, à l'aide du block chain, de rendre le port d'Anvers et la chaîne logistique plus efficaces et durables mais aussi plus robustes contre le trafic illégal. La foire technologique bisannuelle **SuperNova**, en collaboration étroite avec la Flandre et d'autres partenaires-clés : VITO, IMEC et l'université d'Anvers présente un bel éventail des dernières technologies et applications. Au niveau rural, **Flowbikes** à Bonheiden est une tentative réussie pour stimuler les enfants et leurs parents de pédaler plus en échange de ducats. Afin d'améliorer et de digitaliser l'infrastructure vélo, la province a en outre lancé le **Baromètre vélo** qui fait d'ailleurs partie du **projet européen BITS** :

Bicycle Intelligent Transport. Un cheval de bataille important



pour moi est la vision zéro : plus de victimes mortelles ni de blessés graves par et dans le trafic et le plaidoyer consécutif pour le car automatique. Ici, le projet **'Selfdriving cars'** de l'école supérieure Thomas More à Malines a fait un intéressant travail de pionnier en développant du logiciel pour automatiser des véhicules classiques à l'aide de smartphones. Afin d'assurer une gestion de crise plus performante au sein de la ville (et province) d'Anvers et les pompiers ont présenté fin juin **Flooding4Cast**, un projet IoT/Smart City intégré permettant d'optimiser la ges-

tion d'inondations et d'averses violentes. Et dans le cas contraire : pour combattre les été chauds et secs, la province d'Anvers a développé le **Smart hydrological monitoring**, un système qui surveille systématiquement les niveaux d'eau et aide à prendre des mesures adaptées à temps. Pour conclure, signalons dans le domaine de l'ordre public et de la sécurité policière le **serveur supracommunal BAS** qui facilite la communication et l'échange immédiat des hits et images des caméras intelligentes. Dans le cadre des enquêtes criminelles, il constitue un véritable atout. Il en va de même pour la **base de données construite par Graydon** qui collectionne et combine toutes les données publiques sur des entreprises et développe des algorithmes pour **la lutte administrative contre la criminalité subversive**.

Le rôle des RTE, je le vois très clair. Ainsi, ils doivent **être et rester bien informés et partager les expériences, les idées et possibilités de la Smart City et de l'IoT** mais en même temps **rester conscients et très attentifs aux risques potentiels, s'y préparer et si possible aider à les mitiger**. Par ailleurs, ils peuvent être **le pivot central** autour duquel les partenaires se rapprochent pour développer **des économies d'échelle et d'autres initiatives ensemble**. Dans ce même esprit et convaincu qu'unis on va plus loin, les RTE peuvent **créer des forums et plateformes pour l'échange de bonnes pratiques**. Ils savent minutieusement **sélectionner des projets dans le domaine de la sécurité civile et policière dans lesquels il vaut la peine d'investir**. Les RTE le considèrent comme **leur devoir et obligation d'assister les communes** (souvent plus rurales) qui risquent de rater le bateau et éviter ainsi l'évolution vers une province à plusieurs vitesses. En dernier lieu, les RTE doivent **garder le bon focus** : l'IoT, la Smart City, machine learning... sont **des instruments, pas le but final** qui est et doit rester **l'amélioration de la qualité de vie et la bonne coexistence, libre d'exclusion sociale voire de profonde dualisation**. ● >>>

Bio express

DONNÉES PERSONNELLES :

- Berchem, 8 janvier 1969
- Doctorat en Droit et gouverneur de la province d'Anvers
- Cathy Berx est mariée avec Johan Meeusen, professeur en Droit européen à l'Université d'Anvers. Ils ont deux enfants.

CV :

Professeur Cathy Berx a fait des études de Droit à l'Université d'Anvers où elle a obtenu en 1993 son diplôme de licence avec la plus grande distinction. En tant qu'investigatrice au sein du Fonds de la Recherche Scientifique en Flandres (FNRS) elle a obtenu en 1998 son doctorat en Droit (UA) dans le domaine du Droit Public intitulé 'La protection juridique du citoyen contre le gouvernement'. Dans ce domaine spécifique, elle a publié différents livres couronnés. Depuis 2000 Cathy Berx enseigne comme professeur à l'Université d'Anvers (UA) les matières suivantes : « Droit des autorités locales » (2^{ème} Ma) et « Compétences juridiques : exercices pratiques en débat juridique » (1^{er} Ba).

De 2001 à 2007, elle était vice-présidente du CPAS anversoise. De 2003 à 2008 elle était vice-présidente nationale du CD&V. De 2004 à 2008 elle siégeait dans le Parlement flamand. Cathy Berx était conseillère de haut niveau de l'ancien ministre-président et Premier ministre Yves Leterme. Dans cette fonction, elle était étroitement impliquée dans la formation du gouvernement flamand (2004-2009) et lors des négociations pour la formation d'un gouvernement fédéral (Leterme I) suite aux élections parlementaires du 10 juin 2007. De 2007 à 2008 Cathy Berx siégeait dans le conseil communal d'Anvers.

Depuis le premier mai 2008 Cathy Berx est gouverneur de la province d'Anvers. Dans cette fonction, elle est commissaire du gouvernement fédéral et flamand dans la province d'Anvers et elle préside la députation. En tant que commissaire du gouvernement flamand, elle est autorisée à mener le contrôle administratif sur les villes, communes et CPAS dans la province d'Anvers. En tant que représentante du gouvernement fédéral dans la province, le gouverneur a des tâches dans le domaine d'entre autres : le maintien de l'ordre public, la prévention et la gestion de catastrophes graves par le biais de la coordination des différents services de secours (les pompiers, la police, les services de secours médical, l'appui logistique et la communication).

En général, le gouverneur remplit un rôle de médiateur, de coordinateur, de réconciliateur et de facilitateur. Cathy Berx remplit aussi nombre de tâches représentatives et se charge de l'accueil des membres de la famille royale et des invités internationaux. Elle représente la province d'Anvers régulièrement à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur.

En outre, Cathy Berx fait partie des conseils d'administration d'entre autres l'institut de Médecine Tropicale (ITG), Flanders Technology International (FTI), HETPALEIS, la Fondation Du Conservatoire, Campus Vesta, le haut Conseil de l'Université d'Anvers, la Commission Consultative pour l'octroi des faveurs nobiliaires, ... Les années passées, elle a publié des livres et des rapports sur des thèmes institutionnels et politiques variés.

Projets d'information orientés vers les citoyens dans les provinces et les districts de la Turquie

Présentation

PAR M. SAFFET ARIKAN BEDÜK

Gouverneur, Président de l'association des gouverneurs turcs (TID)

INTRODUCTION

La population en Turquie dépasse 82 millions d'habitants. La gestion des territoires étatiques est basée sur un système d'administration civile. Le système d'administration civile a deux niveaux. Le premier comprend des provinces qui sont sous la gouvernance d'un gouverneur. Les territoires étatiques sont divisés en 81 provinces. Chaque province est divisée en districts qui sont dirigés par les gouverneurs de district. Il existe 922 districts. Les services publics sont généralement fournis à ce niveau. Un certain nombre de projets d'information aux citoyens visent à permettre aux ressortissants vivant en Turquie d'avoir un accès facile et rapide aux services publics.

L'objectif principal de mis en œuvre de ces projets est de protéger les droits et les responsabilités des personnes conformément à l'État de droit, mais aussi une



répartition équitable et juste des services publics.

Trois projets d'information, facilitant l'accès des citoyens aux services publics, sont développés par le Ministère de l'intérieur et font l'objet de cette présentation.

Le premier est le projet « Open Door » qui est mis en œuvre par les gouverneurs de très grands districts. Les citoyens soumettent leurs demandes à des guichets uniques ou via Internet.

Le deuxième s'appelle KADES. Il s'agit d'un projet qui a pour objectif de prévenir la violence envers les femmes dans la communauté. Les femmes qui se sentent menacées peuvent demander une aide d'urgence à des agents de main-



tien de l'ordre en utilisant une application mobile. Cette application peut uniquement être utilisée par les femmes.

Le troisième projet est UYUMA, développé pour lutter contre le problème de la consommation de drogues. Les citoyens avertissent les forces de l'ordre via une application mobile en utilisant une méthode simplifiée de notification.

1. OPEN DOOR

Le projet Open Door est utilisé pour répondre à la demande des citoyens des gouvernorats. Ils sont enregistrés électroniquement, suivis et finalisés.

1.1. Objectif

Le projet Open Door est développé pour améliorer la satisfaction, augmenter l'interaction et la confiance entre les prestataires des services publics et leurs destinataires, garantir le suivi des demandes et des attentes des citoyens et les analyser afin de fournir des solutions plus rapides aux problèmes chroniques. Les unités Open Door fonctionnent comme « Premier point de contact » dans 81 provinces et 48 districts depuis le 15 novembre 2017. L'objectif était d'identifier les zones problématiques grâce aux demandes, de développer des politiques de gouvernance analogues à celles des niveaux local et central et d'introduire de nouvelles techniques de fourniture de services.

1.2. Description

Conformément à ce projet, les citoyens déposent leurs demandes via Internet ou dans des guichets qui sont transmis aux directions concernées par les agents d'Open Door. Les réponses à ces demandes sont ensuite proposées et soumises aux citoyens. Le citoyen est informé par SMS des heures d'ouverture et de fermeture des guichets et de la procédure pour faire suite à sa demande.

Les objectifs :

- Produire des solutions rapides et précises pour les demandes avec une approche orientée vers les citoyens,
- Créer un cadre de communication personnalisé et chaleureux pour tous les citoyens via un personnel accueillant,
- Veiller à fournir des services dans tous les secteurs basés sur une coopération des institutions dépendantes du Ministère de l'intérieur, de gouvernements locaux et d'autres institutions et agences compétentes,
- Fournir des hôtes ou des hôtesse pour les visiteurs défavorisés,
- Améliorer la satisfaction des citoyens par rapport aux services,
- Recueillir les demandes des citoyens et les analyser afin de fournir des solutions rapides aux problèmes chroniques.

1.3. Avantages

Grâce au système Open Door, la communication entre les agences compétentes et les citoyens est assurée d'être rapide et efficace. Il est donc possible que l'institution compétente propose des solutions directes aux problèmes des citoyens. En outre, la politique d'Open Door vise à assurer le processus de réception et de suivi des demandes quels que soient le lieu et l'heure.

1.4. Statistiques (15/11/2017 – 22/01/2019)

- Nombre total des demandes :72,377
- Nombre de demandes traitées :68,586
- Nombre de demandes avec fin négative :17,731
- Nombre de demandes avec fin positive :50,855
- Nombre de demandes en cours :3,791

2. SYSTÈME DE NOTIFICATIONS D'ASSISTANCE D'URGENCE POUR LES FEMMES (KADES)

En raison de l'augmentation du nombre de cas de violence domestique à l'égard des femmes en Turquie, une sensibilité sociale a été développée. En plus d'assurer la sécurité sociale des femmes, un consensus général s'est dégagé sur la recherche d'une approche spécifique pour assurer leur sécurité.

Ainsi, le Ministère de l'intérieur a amélioré le **SOUTIEN DES FEMMES (KADES)** pour maintenir une lutte efficace contre la violence domestique en mettant à disposition des options technologiques de haut niveau.

Grâce à cette application, les femmes contactent les forces de l'ordre et les informent des cas de violence immédiatement sans aucune hésitation.

L'application KADES a été lancée le 24/03/2019 en bénéficiant des options techniques et des capacités de la police nationale turque du Ministère de l'intérieur au plus haut niveau.

Cette application peut être installée par les femmes ayant un smartphone avec les systèmes IOS et Android, ce qui leur permet d'obtenir de l'aide très rapidement après un simple clic. Les utilisatrices se connectent avec un numéro d'identité turc et deviennent opérationnelles après avoir reçu un code de vérification.

KADES est installée par 60 699 femmes, dont 7 991 ont envoyé des notifications de situations d'urgence (05/03/2019). Ce travail est un projet national réalisé par le Ministère de l'Intérieur.

3. APPLICATION DE LUTTE CONTRE LA DROGUE (UYUMA)

La Turquie occupe une position stratégique en termes de trafics de drogue à travers le monde. A une époque, la



Turquie était considérée comme un pays de transit pour le trafic de drogue, mais ces dernières années, elle a été un pays cible des revendeurs. Le nombre de consommateurs de drogues et les problèmes résultant de la consommation de drogues ont tellement augmentés en Turquie que l'élaboration d'une nouvelle stratégie s'imposait. Pour cette raison, il a été créé l'application de lutte contre la drogue (UYUMA).

Les citoyens installent l'application sur leurs smartphones et lorsqu'ils repèrent des vendeurs de drogue dans des régions de police et de gendarmerie, ils partagent le lieu de ces ventes avec les forces de l'ordre en utilisant un seul bouton (UYUMA). Les notifications sont immédiatement transmises aux services de répression.

UYUMA sera disponible pour les citoyens sur IOS et Android une fois les développements techniques terminés.

Contexte technique de ce projet :

- Une application de lutte contre la drogue (UYUMA) installée sur les smartphones avec les systèmes IOS et Android.
- Les utilisateurs se connectent en indiquant leur nom, date de naissance, numéro d'identité turc et numéro de téléphone.
- **Un code de vérification est envoyé par SMS** au numéro de téléphone indiqué.
- Le code est **vérifié et l'inscription** est finalisée.
- La notification se fait en appuyant le **“bouton”** sur l'écran d'accueil de l'application.
- Une **alarme** retentit chez les forces de l'ordre.
- La localisation et l'adresse sont affichées automatiquement chez les forces de l'ordre et les organes compétents (Sécurité publique/de stupéfiant) sont envoyés sur site.

Ce travail est un projet national réalisé par le Ministère de l'Intérieur. ●

Bio express

M. Bedük est né à Siirt en 1944.

Diplômé de la Faculté de droit à Istanbul, il a débuté ses fonctions en tant qu'officier (Gouverneur de district) au ministère de l'Intérieur.

Il a exercé la fonction de gouverneur de district à Ayvacık, Bayramiç, Ulubey et Cizre, puis la fonction de directeur général adjoint de la police nationale turque, ensuite, en tant que directeur général du personnel et des principes au service du Premier Ministre, et enfin, en tant que sous-secrétaire adjoint du Premier ministre.

Après avoir été membre du Conseil de l'enseignement supérieur, il a exercé ses fonctions de gouverneur à Antalya. Ensuite, il a été nommé directeur général de la police nationale turque et enfin il a été nommé au poste de gouverneur des provinces d'Ankara, Antalya, Malatya et Kayseri.

De plus, il a été membre du Conseil d'Administration à la Turkish Petroleum Corporation, membre du Conseil de la publication et de la presse, puis, il a été élu député pour la 20^{ème} et 21^{ème} législature, il a entrepris les fonctions de Vice-président du Groupe du Parti de la Juste voie pour 3 mandats, il a été membre de la Commission des Affaires étrangères, membre associé du groupe turc à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, vice-président général du parti de la juste voie et du Parti démocrate.

Il a également été élu meilleur député de l'année par des organisations non gouvernementales.

M. Bedük a réalisé une thèse dans le domaine des Finances sur la fiscalité des revenus de négociation et dans le domaine du renforcement de la dette ainsi que le droit à la faillite du défendeur dans une action en nullité.

Il a remporté un prix en participant à des séminaires de lutte contre le terrorisme aux États-Unis.

M. Bedük a été unanimement élu et nommé à la vice-présidence de l'Association européenne des représentants territoriaux de l'État (AERTE) lors de la réunion à Bergen en Norvège les 6-8 Juin 2013.

Il a également été élu à l'unanimité en tant que président fondateur de l'Union Internationale des Administrateurs (UIA) lors de la réunion de fondation tenue par la Turquie entre les dates de 13-14 Juin 2013, et par la participation de 13 pays.

Il a exercé la présidence de l'Association Européenne des Représentants Territoriaux de l'État (AERTE) à la suite de la réunion à Liège, (Belgique) en Juin 2014.

M. Bedük est marié et a deux enfants.

L'émergence des plateformes urbaines ou régionales de données : un nouveau mode de gouvernance à investir par les services et opérateurs de l'Etat

Présentation

PAR **M. RENAUD VEDEL**

Préfet, Coordonnateur ministériel en matière d'Intelligence artificielle

Les technologies d'IA, que l'acronyme désigne les termes « Intelligence Artificielle » ou bien, peut-être plus exactement, l'expression « Informatique Avancée », caractériseraient selon certains auteurs une Quatrième Révolution industrielle en cours de développement. Quoi qu'il en soit, depuis 2017, **l'IA a investi le terrain des rivalités et des intérêts géopolitiques**, et toutes les grandes Nations ainsi que l'Union Européenne se sont dotées d'une stratégie intersectorielle en ce domaine.



Selon la définition officiellement retenue par l'UE dans son document stratégique du 7 décembre 2018, les systèmes d'IA désignent les systèmes technologiques et informatiques capables d'adopter une conduite intelligente : i) en analysant l'environnement dans lequel ils évoluent ; ii) en conduisant des actions avec un certain degré d'autonomie ; iii) pour atteindre des objectifs spécifiés ; iv) qu'ils soient des systèmes purement logiciels ou qu'ils soient embarqués dans des machines physiques.

Avec le triple développement massif des objets connectés, du pilotage numérique optimisé des services liés aux fonctions urbaines et des interactions numériques avec les citoyens, **les territoires rejoignent progressivement la sphère des « jumeaux numériques »**. Tout comme les systèmes industriels complexes ou les machines de haute technologie que sont les avions modernes, les espaces urbains métropolitains et même régionaux tendent à se transformer en villes ou territoires « intelligents » (*smart cities and territories*) au fur et à mesure que se construit un double numérique de la ville ou du territoire.

Ce double numérique comprend à la fois de vastes entrepôts de données plus ou moins interopérables et que l'on

peut croiser, et des algorithmes de décision au service de l'optimisation de la logistique et de la planification urbaines, ainsi que de la personnalisation croissante des services rendus à l'utilisateur.

Si le vocable des « villes et territoires intelligents » a été forgé il y a déjà plus d'une décennie, le concept a substantiellement évolué.

• **Au départ, la conception était largement en ligne avec une vision centralisée du management urbain**, autour d'un ou plusieurs opérateurs publics (ou

délégataires). L'idée se résumait presque exclusivement dans l'idéal d'une salle de pilotage et de contrôle agrégeant l'ensemble des flux d'informations disponibles, afin de permettre la prise de décision en temps réel, et de traiter sans délais perturbations et épisodes de crise.

• Bien sûr, cette dimension d'efficacité technique et panoptique, demeure l'un des éléments fondamentaux du mouvement des territoires intelligents. Toutefois, depuis les dernières années, c'est **une conception plus riche et plus horizontale qui tend à s'imposer, impliquant l'ensemble des parties prenantes et acteurs d'un territoire**. Une attention beaucoup plus grande est portée aux enjeux de l'anonymisation des données et de la protection de la vie privée, ainsi qu'à ceux de la transparence de la gouvernance.

• **Du modèle de la pyramide, on est passé à un modèle de plateforme ouverte et biface, qu'aucun acteur ne saurait prétendre ni à monopoliser, ni à dominer.**

Ainsi, même s'il y a souvent un écart entre certaines proclamations politiques et la réalité opérationnelle, des plateformes urbaines et régionales de données émergent graduellement dans de nombreux territoires et villes d'Europe.

Bio express

Renaud VEDEL est haut-fonctionnaire du ministère français de l'Intérieur depuis 20 ans, préfet depuis 2012. Après un début de carrière territoriale comme sous-préfet dans le Vaucluse (directeur du cabinet du préfet) et en Ariège (secrétaire général de la préfecture), il a servi pendant plus de dix ans au sein de la police nationale.

De 2005 à 2007, il fut conseiller juridique du directeur général de la police nationale, de 2007 à 2012 directeur-adjoint du cabinet puis secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police (Paris). Dans ces postes, il a participé à l'élaboration de nombreux projets législatifs et réglementaires, mais aussi contribué à développer la régulation juridique au sein de l'administration policière. Il a également participé à la création de la police de l'agglomération parisienne, soit l'extension des compétences juridiques du préfet de police à l'ensemble de la plaque urbaine parisienne.

De 2012 à 2014, il a servi comme directeur-adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur en charge des politiques de sécurité, puis, de 2014 à fin 2016, comme conseiller du premier ministre pour les affaires intérieures, de sécurité et de renseignement. Sous l'autorité du Premier ministre, il a contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de la loi de 2015 sur le renseignement.

Depuis 2018, il est coordonnateur ministériel en matière d'intelligence artificielle.

Ces plateformes technologiques sont construites selon des lignes de forces et des composantes dont la proportion varie d'un lieu à l'autre :

- intégration de **sources de données hétérogènes** pour améliorer les services centrés sur les besoins des citoyens, comme dans les politiques de transport multimodales ;
- amélioration des prestations urbaines par des **ajustements en temps réel**, en fonction de données rafraîchies à périodicité très fréquente ;
- **optimisation des investissements collectifs, coûts de fonctionnements et valeurs d'usage** par l'exploitation des données, afin de mieux exploiter le capital et de minimiser la dépense publique ;
- intégration de plus en plus fortes des **enjeux de minimisation des dépenses énergétiques et de la production de déchets non recyclables**, en lien avec le réchauffement global de la planète ;
- intégration des **préoccupations du «libéralisme informationnel»**, avec les enjeux de transparence administrative par l'ouverture des données numériques, par l'organisation en ligne des associations et communautés de citoyens, par le développement de la participation citoyenne.

En fonction des projets politiques sous-jacents, les orientations assignées à chaque territoire numérique peuvent privilégier telle dimension plutôt que telle autre, même si dans **l'absolu, un projet de territoire intelligent devrait les englober toutes : soutenabilité environnementale, sécurité publique, efficacité urbaine et économique, qualité de vie et personnalisation des services à la personne**, etc.

Le mouvement des données ouvertes (open data) joue pour les plateformes de données un rôle important, mais qui reste partiel, les données publiées ou publiables en open data n'étant pas forcément d'une qualité, d'une granularité, d'une périodicité et d'une complétude suffisantes. Dans certains cas, des règles d'anonymisation préalable trop strictes peuvent casser certaines relations entre les données et appauvrir exagérément l'information.

En outre, il faut pouvoir aussi accéder et mettre en relation des données non seulement publiques, mais également issues d'organismes privés, qu'ils soient ou non à but lucratif, en fonction de l'intérêt collectif que représente ces données, et dans le respect des droits propres à ces organisations. C'est ainsi que **la conduite d'une véritable politique des données d'intérêt public est nécessaire à la construction des territoires intelligents**, selon plusieurs schémas juridiques et techniques qui peuvent se conjuguer, sans être exclusifs les uns des autres.

- Il faut donc savoir encourager dans certains cas le partage des "données fines", soit sous le contrôle et l'impulsion de la puissance publique lorsqu'un intérêt public manifeste est présent, soit à travers le libre choix des usagers en contrepartie de services à travers l'exercice concret du principe de portabilité des données.

- en matière de données agrégées, il faut aussi tenter d'aller au-delà des obligations de transparences d'ouverture des données par l'organisation de formules de partage contractuel de données entre organisations, selon des règles de confiance, lorsque le croisement des données est susceptible de créer de la valeur collective et économique.

De nombreuses initiatives régionales et locales vont dans ce sens, de la métropole lyonnaise à celle de Nice ou à la région Occitanie, par exemple.

Les représentants de l'État ne devraient pas rester à l'écart de ce mouvement, mais y participer pleinement, et pour plusieurs raisons.

- La première est celle de la nécessaire **mobilisation dans un contexte où le facteur-temps est critique** : les grandes entreprises de l'internet sont déjà sur ce créneau et les deux dernières décennies ont montré leur capacité à imposer leurs services par la rapidité des prises de positions que leurs innovations étaient capables de leur offrir. Organisation, coopération et interopérabilité sont nécessaires, et la puissance publique peut aider à l'émergence de solutions interopérables capables de rivaliser dans des domaines où la puissance de l'effet de réseau est primordiale ;
- Les représentants de l'État doivent veiller à ce que les différentes administrations et opérateurs de l'État conduisent **des politiques d'ouverture et de partage maîtrisé de données plus audacieuses, territorialement ancrées**, et qu'elles soient sources d'externalités positives pour ces territoires ;
- Les services publics ont également d'autant plus intérêt à participer à ce mouvement qu'ils en retireront une expérience et des sources d'inspiration pour les propres impératifs de la **transformation numérique des services de l'État** autour de plateformes de services ;
- Enfin, la numérisation croissante de l'économie et de la société accroît les risques systémiques en cas de disruption et d'interruption. Dans sa mission de planification d'urgence et de traitement des crises, l'État devra sans doute revoir et moderniser de nombreux schémas de **fonctionnement résilient en mode dégradé**, et l'on ne peut bien concevoir que ce que l'on comprend parfaitement. La sécurisation des infrastructures critiques va devenir une tâche de plus en plus complexe.

La diversité territoriale est une chance pour l'Europe, qui comprend plus de 1230 villes dépassant 50 000 habitants et qui abritent près de la moitié des citoyens européens. Mais la diversité et la liberté territoriales doivent aller de pair avec la normalisation technique, le développement de standards et l'interopérabilité. Les représentants de l'État doivent promouvoir avec force les politiques nationales et européennes en ce domaine, garantes d'une capacité à faire contrepoids au rôle normatif de fait des grands acteurs privés le plus souvent américains. ●

Quelle évolution du rôle des RTE face aux smart cities et aux smart regions ?

Introduction

PAR **M. ÉRIC FREYSSELINARD**
Préfet de Meurthe-et-Moselle (France)

L'apparition des smartphones a bouleversé durablement le quotidien des citoyens, qui accèdent grâce à eux à une nouvelle liberté, à l'indépendance parfois vis-à-vis des pouvoirs publics.

Épris de mobilité, ces personnes préfèrent la voiture, la moto, et même la trottinette aux transports en commun. Il en ressort des défis inédits de sécurité routière, et la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des réglementations adaptées à ces pratiques naissantes.

La communication en est aussi entièrement transformée. Malgré un cadre légal constant et des tentatives d'adaptation, l'État reste en difficulté face aux enjeux de désinformation.

Alors, comment s'adapter à ces évolutions sociétales ? Il ne s'agit pas d'avoir peur de ces nouveaux outils. Il nous appartient de les mobiliser pour améliorer la gestion de nos missions et récolter des données nous permettant de connaître et surtout de comprendre le réel.

Ces outils sont multiples : vidéo-surveillance, notamment efficace dans des situations de terrorisme, avec, dans le futur, reconnaissance faciale, voire détecteur de mensonge, déjà testés. Les réseaux sociaux sont par exemple des ou-



tils de renseignement très utiles, avec un potentiel d'exploitation vaste.

La mobilisation de ces nouveaux outils demande une certaine réflexion de fond, et amène la question de la conservation des données. Le recours aux clouds privés pour la vidéoprotection, avec stockage à distance par des sociétés spécialisées, permettrait des gains financiers importants et une plus grande efficacité.

Il est essentiel enfin de considérer la manière dont l'utilisation des nouvelles technologies sera perçue par les citoyens.

La numérisation peut provoquer un sentiment d'abandon, surtout pour les personnes peu à l'aise avec l'utilisation des nouvelles technologies. Les relations humaines doivent être rétablies là où elles sont nécessaires, comme essaye d'ailleurs de le faire le gouvernement par le biais de la réforme des maisons de service public.

N'ayons pas peur des nombreuses opportunités qu'amène la technologie, mais veillons à la sécurité et aux libertés individuelles. Ces transformations s'inscrivent dans un débat public entre efficacité et sûreté, et font écho aux inquiétudes d'abandon de certains citoyens, comme l'ont montré les gilets jaunes. ●

Bio express

Éric FREYSSELINARD Né en 1961 - 57 ans - Marié - Quatre enfants et deux petits-enfants

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Préfet de Meurthe-et-Moselle (depuis le 29 décembre 2017)
 Directeur des stages de l'ENA (2013-2017)
 Préfet de l'Aude (2012-2013)
 Préfet de la Haute-Saône (2010-2012)
 Préfet délégué à l'égalité des chances auprès du préfet de l'Essonne Jacques Reiller (2008-2010)
 Directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, Roger Karoutchi (2007-2008)
 Directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France, Bertrand Landrieu (2004-2007)
 Directeur adjoint puis directeur du cabinet du ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian, et conseiller du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy (2002-2004)
 Chef du bureau des services publics locaux à la direction générale des collectivités locales (2000-2002)
 Inspecteur de l'administration (1999-2000)
 Secrétaire général adjoint de la préfecture du Rhone et sous-préfet de l'arrondissement chef-lieu (préfets Paul Bernard, puis Michel Besse) (1996-1999)
 Directeur du cabinet du préfet de Maine-et-Loire Bernard Boucault (1994-96)
 Stages de l'ENA (1992) : six mois auprès du préfet de la région Centre, Hubert Blanc (gestion de la crise des routiers) ; cinq mois à Buenos-Aires pour France Telecom auprès d'Isabelle Lorin de Reure : coopération avec les universités argentines

Professeur d'espagnol à Chelles (1986-87), puis au lycée d'hôtellerie de St-Quentin-en-Yvelines (1987-1991)

ETUDES

Ancien élève de l'ENA (promotion Saint-Exupéry, 1994)
 Diplômé de Sciences Po Paris (1990) - Agrégé d'espagnol (1986)
 Auditeur libre à l'École normale supérieure pour la préparation de l'agrégation (1985-86)
 Service national comme professeur d'espagnol au Prytanée de La Flèche (1984-85) Etudes supérieures à l'Institut hispanique (Paris-IV-Sorbonne)
 Etudes secondaires à Chatenay-Malabry, Sceaux et Melun
 Langues courantes : espagnol, catalan, anglais

DIVERS

Membre du bureau des anciens élèves de Sciences Po - Paris depuis 2013.
 Publications : Dictionnaire du verbe être en espagnol (1990). Le mot et l'idée en espagnol (1994). Les 3500 mots essentiels en espagnol (1994). Grammaire et vocabulaire du catalan (2005). L'espagnol par la presse (2013). Grammaire de l'espagnol contemporain (2015). Albert Lebrun, le dernier président de la III^e République (2013). Un décor pour la République : Le château de Vézille dans les années 1920 et 1930 (2011). Comment la III^e République a sombré : Journal de Mme Lebrun (sept. 1939-juill. 1940) (2018). Journal de guerre de Marguerite Lebrun (1940-1947) (2019).

« L'éducation en Finlande participe au succès de la région »

Présentation

PAR M. MARKO PUKKINEN

Directeur général de l'Agence d'administration régionale de la Finlande occidentale et intérieure (Finlande)

Il y a deux ou trois semaines la chaîne de télévision américaine CNN a annoncé que la Finlande est en train de gagner la lutte contre les fake news. Les Finlandais reconnaissent les fausses nouvelles et les trolls et nous avons réussi à le faire grâce à l'éducation. En éduquant nos citoyens, nous rendons possible le développement de notre société et des régions. La Finlande dispose d'un système d'éducation de qualité et efficace.

D'après la Constitution finlandaise, toute personne a droit à une éducation de base gratuite. Les pouvoirs publics garantissent à tous des chances égales de bénéficier d'autres services éducatifs, dans la mesure de leurs capacités et de leurs besoins particuliers, sans être empêchés par des difficultés économiques. Les agences administratives régionales assurent l'égalité en promouvant les droits, le bien-être et la sécurité, en coopération avec d'autres acteurs.

Le système éducatif finlandais a pour caractéristique de se développer en coopération avec les autorités, les enfants et les élèves, les tuteurs et le syndicat des enseignants, les organisations représentatives du marché du travail, les instituts de recherche et les autres parties prenantes concernées. Les particularités du système éducatif finlandais sont le développement et l'orientation centralisée à l'intention du Conseil national de l'éducation. L'éducation est financée par l'État et décidée localement.

Le système repose sur la coopération et sur la liberté donnée à l'enseignant de concevoir et de travailler. Le système repose sur la confiance et sur le droit de l'étudiant à une éducation égale. En comparant avec d'autres pays, le volume de cours annuel est faible et nous n'avons pas de système de classement, comme dans beaucoup d'autres pays européens. L'accent est mis sur l'apprentissage, pas sur les tests.

La direction est bipolaire : Ministère de l'Éducation et de la Culture et Conseil de l'éducation, qui ont chacun leur



propre rôle. La direction centrale est responsable des priorités en matière d'éducation, de l'allocation du temps minimum, des programmes nationaux et des subventions de l'État. Les municipalités sont en charge des priorités en matière d'éducation, des programmes locaux, de l'allocation des subventions, de la taille des classes, du recrutement et de la qualité.

Les agences administratives régionales de l'Etat encouragent la mise en œuvre d'une protection juridique dans les domaines de l'éducation et de la culture et évaluent l'accès

régional égalitaire aux services de base. Ils jouent un rôle important, à savoir l'éducation, la petite enfance, les bibliothèques, le sport et l'animation socio-éducative. Nous travaillons en étroite collaboration avec le conseil pédagogique, mais nous sommes très proches des municipalités, des enseignants et d'autres acteurs.

Nos tâches sont les suivantes : gestion des plaintes, demandes de rectification, formation continue du personnel enseignant et du personnel de la jeunesse, des sports et des bibliothèques, supervision de l'éducation de la petite enfance, évaluation de l'accessibilité aux services de base, préparation et octroi de subventions publiques locales. L'Agence déploie beaucoup d'efforts pour promouvoir le bien-être, comme le traitement préventif de la toxicomanie, la santé, le contrôle des curateurs sociaux et des psychologues scolaires, etc. L'agence joue un rôle important dans l'orientation et la supervision de l'éducation de la petite enfance et est également l'un des plus importants formateurs. Cela illustre bien le travail régional et multidisciplinaire de l'AVI, qui constitue le soutien et le fondement de l'apprentissage de nos enfants et de nos jeunes. Comparé à d'autres pays, ce qui caractérise le mieux l'enseignement finlandais est un temps d'instruction faible, de faibles différences entre les écoles, de meilleurs résultats pour les filles à l'école, des coûts modérés, et des enseignants qui se sentent très valorisés. ●

Bio express

PUKKINEN Marko

Lapua, Finlande 1966

FORMATION

Maîtrise en économie à Vaasan Yliopisto/ Université de Vaasa

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- de novembre 1986 à juin 1998 : Officier enseignant au Bataillon d'artillerie côtière de Vaasa, tâches de formation et de gestion
- de juillet 1998 à octobre 2002 : Département de police à Vaasa, Gestion de la prison de police

- de novembre 2002 à 200 : Gouvernement provincial, Finlande d'ouest, tâches spécialisées en administration d'alcool
- de 2010 à 2014 : Agence d'administration régionale de la Finlande occidentale et intérieure, Responsable de l'inspection des entreprises, inspecteur principal
- de 2015 à septembre 2016 : Agence d'administration régionale de la Finlande occidentale et intérieure, Directeur, Territoire de responsabilité, Services publics de base, droits légaux et permis
- D'octobre 2016 jusqu'au présent : Agence d'administration régionale de la Finlande occidentale et intérieure, Directeur général

« La numérisation crée des opportunités pour les citoyens et pour les agences gouvernementales ! »

Présentation

PAR MME ANNELI HULTHEN

Gouverneure du comté de Skane (Suède)

LE MODÈLE DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE SUÉDOISE

Je voudrais commencer par détailler comment le modèle de l'administration gouvernementale suédoise diffère des modèles des autres pays européens à certains égards. Pourquoi ? Parce que cela affecte la manière dont la numérisation est effectuée en Suède.

Comparée aux autres pays, la Suède a un gouvernement relativement petit avec des agences gouvernementales qui sont indépendantes. Ces agences gouvernementales suédoises disposent d'un pouvoir étendu pour exécuter les décisions du Riksdag (le parlement suédois) et du gouvernement sous leur propre responsabilité.

Traditionnellement, la frontière entre la politique et l'administration est stricte. Un ministre n'a pas le pouvoir d'intervenir dans les décisions d'une agence dans des domaines spécifiques liés à l'application de loi ou à l'exercice de son pouvoir.

Au niveau régional, la Suède se divise administrativement en 21 comtés. La division est stable depuis le début du 19^{ème} siècle. Dans chaque comté il existe une agence gouvernementale, le Conseil administratif de comté, qui dirige les activités étatiques du comté.

Dans chaque comté il existe également un conseil de comté qui, par exemple, est responsable des questions de santé et d'infrastructure. Les décideurs du conseil de comté sont élus directement par le peuple du comté.

Les objectifs du gouvernement concernant la numérisation Actuellement, la numérisation est une des forces les importantes de changement de la société. En 2017, le gouvernement suédois a adopté une stratégie pour une Suède numérisée durablement. L'objectif affiché est de rendre la Suède la meilleure dans le monde à l'utilisation des opportunités créés par la numérisation.

Cependant, la société suédoise ne peut bénéficier des possibilités offertes par la numérisation que si chacun a accès au haut-débit. Ainsi, le gouvernement suédois a fixé un objectif de 95 % de tous les ménages et entreprises ayant accès à un haut-débit d'au moins 100 Mbit/s d'ici 2020 et 100 % des Suédois devraient y accéder d'ici 2025.



« Digital first » est un principe d'après lequel les services numériques devraient être le premier choix du secteur public lors du contact avec les citoyens et les entreprises chaque fois que cela est possible et pertinent. Pourtant de nos jours, des différences existent en fonction de l'agence gouvernementale et du lieu de résidence en Suède. Pour surmonter ces différences et répondre aux besoins des citoyens, l'État, la municipalité et les conseils de comté doivent agir ensemble.

Le secteur public doit travailler en profitant des opportunités créées par la numérisation pour garantir la confiance dans ce secteur. Le but est de faciliter l'entrée en contact avec le secteur public en Suède. Nous voulons avoir une seule administration numérique, pour que le citoyen ne communique pas la même information plusieurs fois.

LES CONSEILS ADMINISTRATIFS DE COMTÉS EN COLLABORATION - UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE COMMUNE

Le gouvernement suédois a indiqué aux 21 Conseils administratifs de comté que nous devons coopérer en matière de numérisation et que nous devons disposer d'une base commune pour poursuivre les travaux.

En novembre dernier, les autres Conseils administratifs de comtés et moi avons établi une nouvelle stratégie commune. Cela veut dire que nous, par le biais de solutions numériques, pouvons continuer à développer des processus nationaux unifiés et coordonnés dans nos domaines de responsabilité. Ce travail commun nous permet de rejoindre plus facilement les projets nationaux de développement conjoint avec d'autres agences gouvernementales mais aussi avec d'autres acteurs.

La stratégie mettra l'utilisateur au centre grâce à un développement axé sur ses besoins. L'objectif commun est de simplifier le contact avec les citoyens et les entreprises.

Mais ce qui est le plus important, c'est que si nous utilisons correctement les technologies numériques, elles fournissent des outils permettant une participation supérieure des personnes handicapées. Elles offrent également une possibilité de garantir les droits de l'homme. >>>

QUELQUES EXEMPLES

Permettez-moi de vous donner quelques exemples de solutions/initiatives qui reflètent la manière dont les Conseils administratifs de comtés travaillent et dont nous répondons aux besoins de notre public cible :

- Nous prenons des décisions numériques.
- Nous sommes connectés au service public commun appelé My Messages qui permet aux citoyens et aux entreprises de recevoir leur courrier numérique au lieu d'une version papier, s'ils sont connectés à la boîte mail numérique. Autour de 2,8 millions de Suédois ont une boîte mail numérique, qui est un prérequis pour l'administration numérique.
- Notre nouveau site web lancé l'année dernière. Tous les Conseils administratifs de comtés ont un site web commun. Nos services numériques ont particulièrement été mis en valeur. Les besoins des utilisateurs sont au centre des préoccupations et le site web est entièrement accessible conformément aux directives de l'UE. En 2018, les 21 Conseils administratifs de comtés ont remporté le prix national Guldhanden dans la catégorie « meilleur site web public ».
- Nous privilégions les réunions via Skype/Face-time quand ceci est possible, au lieu de nous déplacer dans d'autres villes.
- Nous sommes actifs sur Facebook, Instagram, Twitter, etc. Les citoyens nous contactent de plus en plus sur ces réseaux sociaux.
- Nous proposons des données ouvertes dans de nombreux domaines et espérons que nos ensembles de données déboucheront sur de nouvelles perspectives et innovations pour une société durable. Notre ambition est de pouvoir publier des données ouvertes de tous les domaines dont nous sommes responsables. Il peut s'agir de différents types de données de mesure, mais également de documents et de rapports.

RÉSULTATS

Nous pouvons constater des conséquences positives à la numérisation dans nos bureaux qui seront encore meilleures sur le long terme.

Nous constatons que les délais de traitement sont plus courts et la qualité est meilleure. Grâce à une efficacité augmentée, nous avons pu renforcer nos ressources pour la "production", par exemple pour l'inspection.

Nos groupes cibles reçoivent plus rapidement les notifications de décision finale. Nous gagnons du temps en accompagnant nos utilisateurs de manière plus efficace dès le début.

Les contacts numériques facilitent la tenue des dossiers, le classement et le traitement des documents d'une procédure administrative.

En plus de simplifier notre travail administratif, cela permet également d'augmenter la transparence car un dossier peut être consulté sur toute sa durée de vie.

LES DÉFIS DE LA NUMÉRISATION

Le développement du numérique nous fournit de nouvelles possibilités de rendre nos activités plus accessibles et efficaces. Mais parallèlement, la numérisation génère des défis que nous devons relever si nous voulons que nos visions et nos objectifs se réalisent. Je voudrais souligner certains défis :

La volonté de changer et de s'adapter – Changer les méthodes de travail nécessite de nouvelles exigences par rapport à nos employées. La conversion prend du temps et se poursuit constamment. Différents groupes cibles ont également des exigences et des besoins différents en termes de service et d'accessibilité.

La sécurité des données dans nos systèmes est mise au défi – Le nombre croissant de solutions numériques nous rend plus exposés aux intrusions et aux manipulations de données hostiles.

Vulnérabilité face aux perturbations de notre organisation – Nous devons nous assurer que nos activités vitales fonctionnent en cas de perturbations de nos systèmes sur le long terme, par exemple en cas de panne d'électricité. ●

Bio express

Anneli est née le 27 juillet 1960

1986–1996
1995–2002
2003–2016
2009–2016
Since 2016

Membre du Riksdag (Parlement suédois)
Membre du Parlement européen
Commissaire municipale aux entreprises, tourisme et événements de la municipalité de Göteborg
Maire de Göteborg
Gouverneure de comté de Skåne

« Smart gouverneur, smart facilitateur » : le RTE dans son rôle de « smart ensembleur »

Présentation

PAR **M. DENIS MATHEN**

Gouverneur, Province de Namur (Belgique)

Il importe pour les gouverneurs belges de s'engager dans une démarche d'accompagnement des innovations, de façon structurée et volontariste, afin de les promouvoir, les valoriser, les susciter, les amplifier, les faire connaître et ainsi participer au positionnement des territoires sur lesquels ils déploient leur panel de compétences.

Les gouverneurs disposent en effet d'une capacité fédératrice, mobilisatrice et de réseautage important, qu'il faut savoir mettre à profit en soutenant, facilitant, voire en initiant des projets importants pour les territoires, et ceux s'inscrivant dans une logique dite « d'intelligence » qui se déclinent à plusieurs niveaux :

1) INTELLIGENCE TERRITORIALE

Une démarche et une structure de mobilisation de forces vives dans la province de Namur (AXUD, présidée par le Gouverneur) ont pu jouer, dans le cadre de la programmation du FEDER 2014-2020, un rôle de coordonnateur d'une vision intégrée et stratégique des projets de différents opérateurs locaux, dans l'axe dédié au développement urbain intégré 2020. Cela représente 45 millions d'euros pour toute la province de Namur, le projet *Namur Innovative City Lab*, représentant quant à lui un budget de 29,2 millions d'euros : *smart mobility, smart people, smart economy, smart living*, avec le projet phare du Hub créatif (*TRAKK*), cet incubateur numérique regroupant des entreprises innovantes de l'industrie créative, les universités et les clusters.

2) INTELLIGENCE MANAGÉRIALE

Sur le constat que Namur pouvait constituer un vrai laboratoire de recherche pour la créativité managériale dans le monde des services (capitale régionale, 1^{ère} Faculté d'Informatique d'Europe, ...), une dynamique de création d'un « *Creativity Office* » a été impulsée par le Gouverneur, en présidant en 2014-2015 un groupe de travail et plusieurs réunions de concertation avec l'Université de Namur, l'Intercommunale de développement économique et les ministres régionaux. L'Université a pu « valoriser » cette démarche et l'intégrer en développant un 5^{ème} centre de recherche, le CIRCé, *Centre de Recherches de Créativité et d'Innovation*, les 5 centres de recherche formant désormais le NaDI, *Namur Digital Institute*, reconnu comme « smart référent ».



3) RURALITÉ INTELLIGENTE

- Un master interuniversitaire en *smart rurality* a été créé, unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, initiative soutenue par le Gouverneur, notamment au travers d'une Fondation d'utilité publique (Fondation Gouverneur Close) où le Gouverneur, le Collège provincial (exécutif décentralisé), l'administration provinciale et les deux Universités présentes sur le territoire namurois (Namur et Université de Liège-Gembloux) collaborent et ont œuvré à la création d'une chaire en Smart ruralité.

Grâce à cette « magistrature d'influence », les gouverneurs sont capables de réunir des acteurs clés à des moments stratégiques.

- En matière de télésanté le projet INTERREG V *Health in smart rurality* a pu compter l'appui du Gouverneur, fort d'une collaboration historique avec le(s) préfet(s) des Ardennes.

4) SMART SÉCURITÉ

- ICMS, Incident and Crisis Management System, est une plateforme de gestion et d'échange d'informations inspiré en fait d'un ancien système développé en province de Namur (*e-crisis*)

- BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence, d'alerter simultanément un grand nombre de citoyens, via différents canaux : 100 SMS par seconde, 600 appels téléphoniques simultanés, 10.000 mails par seconde ciblage plus précis (rue, quartier, zone déterminée). Il est plus direct et efficace pour communiquer des recommandations urgentes à la population. Les communes ont été sensibilisées à ce système et il a été utilisé en mode exercice par le Gouverneur lors d'un événement de grande ampleur.

- Cybersécurité/cybercriminalité : l'APREF, l'*Association des Préfets et Représentants de l'Etat de la Francophonie* dont le Gouverneur de la province de Namur est vice-président, a créé un groupe de travail spécifique sur le numérique suite au Forum d'Abidjan fin 2018.

5) SMART GASTRONOMY LAB

Une structure multidisciplinaire de co-création, de prototypage et de tests d'usages regroupant plusieurs partenaires dont Gembloux Agro Bio Tech (Université de Liège implantée sur le territoire namurois), le KIKK Festival, Festival international du Numérique de Namur Creative Wallonia et enfin Génération W, un collectif wallon de chefs cuisiniers renommés et pour certains étoilés, a été mise en place avec le soutien et la participation du Gouverneur.

CONCLUSION

Le « *smartwashing* » que l'on connaît a sans doute un lien avec la Stratégie 2020 de l'Union Européenne qui visait une croissance durable, inclusive et intelligente, une « *smart-growth* ».

Les gouverneurs doivent pouvoir aussi jouer les garde-fous face aux atteintes irréversibles aux libertés publiques et à la vie privée que cela peut générer, sans préjudice des objectifs de sécurité qu'ils poursuivent. Tel est sans doute aussi un des plus grands défis du RTE. ●

Bio express

Denis MATHEN, Gouverneur de la Province de Namur depuis le 8 janvier 2007

COORDONNEES

Nom	MATHEN
Prénoms	Denis, Jacques, René
Date de naissance	27 octobre 1965 à Namur

ETUDES

- Enseignement secondaire supérieur (Latin-Grec) à l'Athénée royal François Bovesse (1983)
- Licence en Droit, option droit économique et social (à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve - 1989)

CARRIERE PROFESSIONNELLE

Cursus professionnel antérieur :

- 1990-1991 : Secrétaire d'administration à l'administration communale d'Eghezée
- 1991-1992 : Collaborateur universitaire au groupe PRL de la Chambre des Représentants
- 1993-1995 : Juriste aux Éditions juridiques CED-Samson - groupe Wolters Kluwer

- 1995-2007 : Attaché-juriste au Ministère de la Région Wallonne (en congé politique depuis 96)
- 1996-1999 : Collaborateur du groupe PRL du Parlement wallon et à la présidence du PRL
- 1999-2000 : Collaborateur au cabinet du Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté Wallonie-Bruxelles
- 1999-2005 : Chargé de cours à l'École provinciale de Sciences Administratives

Cursus politique :

- 1991-1995 : Secrétaire général national des Jeunes libéraux
- 1995-1996 : Conseiller de l'Aide sociale à Namur
- 1995-1999 : Président national des Jeunes libéraux
- 1998-1999 : Président ff du CJEF (Conseil de la Jeunesse d'Expression française de Belgique)
- 1996-2000 : Conseiller communal à Namur
- 2000-2001 : Conseiller provincial (Province de Namur)
- 2001-2006 : Échevin des Finances, du Personnel et de l'Informatique à la Ville de Namur
- 2006-2007 : Conseiller communal et Chef de groupe au Conseil communal de Namur
- 2007 (janvier) : Conseiller de l'Action sociale à Namur



Session de travail au Musée de l'Afrique à Tervuren.
Intervention de M. Denis Mathen, Gouverneur de la province de Namur (Belgique)

« Guichets du gouvernement » en Hongrie »

Présentation

PAR **M. SÁNDOR SZABÓ**

Commissaire du gouvernement
administratif de Hongrie

Le gouvernement hongrois, au pouvoir depuis 2010, a initié la mise en place d'un système administratif puissant orienté vers ses clients. La première tâche était de transformer le système territorial d'administration publique de l'État. Les deux étapes :

- Le 1^{er} janvier 2011 –Création des **bureaux du gouvernement des comtés et de la capitale**, avec 14 instances spécifiques décentralisées et autonomes (Tutelle et Protection des enfants, Centre de Travail, Enregistrement immobilier, Assurance Maladie, Construction et Protection de l'Héritage, Sécurité de la Chaîne Alimentaire, Santé et Bien-être des Animaux, Sylviculture, Assurance Retraite, Agro-botanique, Protection du Travail, Protection des Consommateurs, Santé Publique, Transports).
- Le 3 janvier 2013 – Développement des bureaux de district (175 bureaux provinciaux et 23 à Budapest). Ce fut une reprise puisque les districts sont employés en Hongrie depuis le XIII^{ème} siècle. Les bureaux de district ont été créés en tant que succursales des bureaux du gouvernement des comtés et ont repris les compétences des gouvernements locaux pour mettre en place un fonctionnement homogène et transparent de l'administration publique locale.

La restructuration du gouvernement local a constitué la base de création des « **Guichets du gouvernement** » ou One-Stop Shops (OSS), qui servent d'intermédiaire de proximité entre les citoyens et l'administration publique. Les nouveaux Guichets du gouvernement visent à garantir un niveau de service normalisé dans tout le pays en employant des fonctionnaires de même qualification et proposant des services unifiés. L'objectif est de permettre aux citoyens de commencer et compléter leur procédure administrative dans le même endroit sans devoir se déplacer ailleurs. Les clients peuvent procéder à plusieurs types d'opérations. Ils peuvent également communiquer des changements de données dans les registres de plusieurs organes administratifs. La première génération des « Guichets du gouvernement » (29 dans tout le pays) a débuté le 1^{er} janvier 2011 et après un développement permanent du système, le nombre actuel de ces bureaux atteignent 298 bureaux. Ces guichets du gouvernement permettent de



mener différents types de procédures administratives, fonctionnant également comme des espaces communautaires, recouvrant un grand nombre des compétences des bureaux gouvernementaux, ainsi que d'autres secteurs spécifiques comme des ONG.

Ces « Guichets du gouvernement » se trouvent non seulement dans les bâtiments des bureaux de district mais aussi dans d'autres lieux très fréquentés tels que les gares ferroviaires et les centres commerciaux.

Depuis leur ouverture, le nombre de clients dans les « Guichets du gouvernement » augmente de manière dynamique chaque année. En 2011, le nombre de clients dans tout le pays s'est établi à 233 315 personnes, et en 2017 ce nombre a atteint 12 631 481, soit 50 fois plus. 339 681 procédures administratives ont été traitées par les guichets du gouvernement en 2011 contre 14 382 427 en 2017.

La majorité de ces procédures concernaient des documents tels que l'émission des cartes d'identité, licences d'entreprise, permis de conduire, passeports et immatriculation des véhicules.

Cependant, il existe de nombreux endroits en Hongrie où les guichets du gouvernement sont éloignés ou mal accessibles pour les citoyens à cause du manque de transport public ou car certaines procédures nécessitent la présence de la personne (par exemple pour prendre une photo ou obtenir des données biométriques d'identification).

Plusieurs déclarations recueillies par les sondages confirment que beaucoup de clients privilégient une assistance personnelle. Les personnes âgées résidant dans des villages ne savent pas utiliser ou n'aiment pas les ordinateurs et Internet. Les personnes handicapées ou ceux qui sont dans les hôpitaux, instituts ou prisons rencontrent les mêmes difficultés.

Ce problème a pu être résolu en Hongrie grâce à l'introduction du réseau de « Service Client Mobile », notamment des « Bureaux-fourgons du gouvernement ».

Ces fourgons sont un outil rapide et flexible pour traiter localement des procédures administratives pour les citoyens.

Le Service Client Mobile peut traiter plus de 2 500 types de procédures administratives ou fournir des informations concernant l'état d'avancement de procédures. Les procédures sont les demandes de cartes d'identité, licences d'entreprises, permis de conduire, passeports, immatriculation des véhicules ou enregistrement du « portail client personnel » en ligne.

L'équipement des « Bureaux-fourgons du gouvernement » :

- Tous les véhicules ont 2 postes de travail intégrés, un pour les documents et l'autre pour le service des informations générales. Il contient également une cabine à photo, une imprimante et un scanner ;
- Le fourgon est climatisé, a une alimentation électrique autonome pour les lieux où il n'y a pas de réseau électrique ;
- Accessible pour les personnes handicapées.

En 2018, 10 de ces fourgons ont été déployés dans 10 comtés de Hongrie, 8 fourgons en plus dans 8 autres comtés et 1 dans la capitale Budapest cette année.

Cela veut dire que vers la fin de cette année, tout le pays sera couvert par ce réseau.

À propos des coûts. Le montant total pour un fourgon et son équipement s'élève à 100 000 euros, le coût de fonctionnement est de 3 000 euros/an.

Nous devons avouer que le seul ennemi de ce système est la météo. Les fourgons restent dans le garage de janvier jusqu'au début d'avril.

Le fourgon fait un aller-retour dans des villages de chaque comté et peut également participer à de grands événements comme Sziget Fesztival à Budapest ou rester pendant un certain temps dans des hôpitaux, institutions sociales de formation et dans des prisons de l'État. Les fourgons peuvent aussi servir pour organiser les élections locales ou parlementaires.

Dans mon comté, qui est un des plus petits en Hongrie, le fourgon a été lancé en 2018 et en 6 mois a parcouru 6 540 km, aidé 463 clients dans 73 lieux différents.



Nous pouvons dire que ce système est très populaire parmi les clients et permet de réduire les coûts de déplacement des citoyens.

Nous avons deux directions principales pour améliorer le niveau de service administratif de l'État :

1. En liaison avec le développement continu des réseaux et des dispositifs électroniques, nous avons la possibilité de traiter presque tous les types de procédures administratives à domicile ou ailleurs. Les citoyens devraient faire de plus en plus partie du système de santé et de prévention électronique.
2. Reconnaître l'importance de maintenir le besoin de relations humaines naturelles, et soutenir la relation traditionnelle entre le client et l'administration avec le développement des « Guichets du gouvernement » et le réseau des « Bureaux-fourgons du gouvernement ».

Le gouvernement hongrois suit ces principes et s'emploie à atteindre ces objectifs. ●

Bio express

Sándor SZABÓ

Né en 1957, Salgótarján, Hongrie

Depuis 2011, Sándor Szabó est Commissaire du gouvernement du comté de Nógrád, Hongrie
Avocat

Anciens postes principaux :

- 2000-2003 Chef du bureau, Administration publique du comté de Nógrád
- 1990-94 membre élu de l'autonomie gouvernementale dans la ville de Salgótarján, maire adjoint
- 1984-1990, 1994-2000, 2003-2010 dirige un cabinet d'avocats privé

« Développement économique et social des smart territoires : le rôle du préfet italien »

Présentation

PAR **MME LAURA LEGA**

Préfète de Florence (Italie)

Le point de départ, sur lequel nous sommes tous d'accord, je pense, est que les territoires sont une ressource stratégique pour le développement de nos pays et de l'ensemble de l'Union. Ils constituent une ressource précieuse, riche de particularités et de qualités qui augmentent la valeur globale de nos communautés. Je pense que le développement des territoires doit être considéré comme un objectif stratégique dans lequel nous devrions canaliser nos ressources et nos énergies. Je pense que, même dans la perspective de la mondialisation des économies et des marchés, ainsi que du savoir, le territoire est censé conserver, ou devrais-je dire, regagner encore plus de centralité non seulement pour la culture, mais également pour la production de la richesse et des avantages concurrentiels qui influencent l'économie post-industrielle. Avec la mondialisation de l'économie et des communications, la dimension **locale** sera le scénario auquel nous serons confrontés dans l'avenir. Nous voulons vivre connectés, savoir ce qui se passe à Rome ou à Tokyo, parler aux gens de Los Angeles, mais nous voulons aussi profiter d'une promenade dans le centre de Florence ou ici dans la belle ville de Louvain.

Le développement des territoires est aujourd'hui fortement conditionné par la nécessité d'offrir des services de plus en plus efficaces aux résidents et aux touristes, d'optimiser les processus de production et de réduire les coûts de l'administration publique. La qualité de l'offre territoriale est assurée par la capacité de valoriser les facteurs de développement et de minimiser les points critiques ; et nous devons traiter ces problèmes beaucoup plus souvent qu'avant et plus rapidement que dans le passé. Créer un contexte attrayant permettra d'offrir à la fois le meilleur bien-être à ses résidents et d'accroître son attrait touristique, mais également de conditionner avant tout le succès de l'évolution sociale et économique de l'ensemble du système territorial.

Il s'agit d'un défi à relever à 360 degrés et dans lequel le rôle du préfet en tant que représentant de l'État est très important. Le rôle décisif qui doit être joué en tant que créateur de développement et « entrepreneur institutionnel » capable d'aider et de soutenir les ajustements constants du système local. Garantir un développement économique



signifie assurer une croissance sociale et économique et générer des emplois, réduisant ainsi les marges et les inégalités ayant des effets positifs sur l'intégration et la cohésion sociale avec des avantages pour la sécurité globale des territoires.

En ce qui concerne ces questions, le rôle du préfet a toujours été central en Italie.

Le polycentrisme de notre système institutionnel nécessite la promotion en permanence de la coordination des intérêts en jeu

pour la meilleure réalisation de l'intérêt général; surtout après la réforme de la Constitution italienne en 2001 qui prévoit une coordination équitable des différents niveaux de gouvernement sur le territoire - Etat, région, province, métropole, municipalité - et la croissance exponentielle des acteurs publics et privés intéressés par la décision - processus de fabrication. Dans ce contexte, le rôle du préfet est central en Italie : il s'engage quotidiennement dans un exercice parfois complexe de médiation et de coordination institutionnels et joue constamment le rôle d'agent de modernisation et d'efficacité du système public.

Ce rôle est projeté vers le développement social et économique du territoire. Il remplit une valeur stratégique compte tenu de la nécessité de surmonter définitivement les phénomènes économiques de ces dernières années. C'est un rôle délicat et complexe qui s'exprime non seulement, par exemple, dans la médiation des conflits sociaux et du travail, mais également dans un ensemble d'actions destinées à encourager et à diriger le système. Nous devons introduire la qualité dans le développement et ne pas ignorer le potentiel offert par la numérisation.

Nous avons en Italie de multiples projets pour le développement de « smart cities » dans des zones urbaines qui représentent une sphère d'importance économique et sociale croissante où les secteurs public et privé jouent un rôle décisif dans une alliance stratégique. Pour la réalisation de ces projets, les entreprises s'engagent dans des investissements et les gouvernements locaux s'engagent à créer des conditions favorables au développement.



Florence est au sommet des villes italiennes les plus « intelligentes », deuxième après Milan. Il a été établi par le classement ICity Rate 2018, qui a examiné la situation des villes italiennes en cours de devenir intelligentes, ce qui signifie qu'elles sont sensibles aux besoins des citoyens.

De nombreuses initiatives ont été lancées dans toute l'Italie pour promouvoir la citoyenneté numérique. Ces dernières années, les programmes nationaux ont déployé des efforts considérables pour transférer les services essentiels aux services en ligne. Afin d'éviter, comme l'a souligné la Commission européenne en 2017, de supprimer les services fournis aux intermédiaires, les entreprises spécialisées dans le soutien à l'utilisation de services en ligne s'efforcent de promouvoir la citoyenneté numérique en installant des portails et des lieux de diffusion de la culture numérique dans chaque municipalité, soutenir les citoyens qui ne peuvent pas utiliser les services numériques.

Il est clair qu'aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire de mettre en place un système permettant de rationaliser et d'optimiser la contribution de chacun - public et privé - dans une perspective de développement global.

La préfecture de Florence, comme de nombreuses préfectures italiennes, encourage diverses interventions visant à promouvoir au maximum la dématérialisation des documents, la création des fichiers numérique auprès de tous les agences publiques et de toutes les administrations publiques et les municipalités, même pour les procédures électorales. De plus, la distribution de la carte d'identité électronique est maintenant pleinement mise en œuvre à l'échelle nationale. L'impulsion donnée par les préfets de partager des bases de données pour assurer l'optimisation des ressources.

À cet égard, au cours des derniers mois, un protocole d'accord a été signé avec la Chambre de commerce pour le partage de la base de données des entreprises de la province de Florence qui sera partagée avec les forces de police. Dans la perspective du lancement prochain de la Smart City Control Room (un système intégré de données géoréférencées en temps réel concernant la ville et la mobilité urbaine), la préfecture proposera le partage de l'intégration des systèmes afin qu'ils soient immédiatement disponibles pour les opérateurs dans l'espace dédié, dès leur mise en œuvre, à la gestion en temps réel de la mobilité urbaine. Les informations recueillies par la police municipale, la gestion des feux de signalisation, les services de transport en commun, la collecte des déchets, les opérateurs de réseaux de distribution d'eau, d'électricité et de gaz et d'autres opérateurs potentiellement impliqués devraient participer en temps réel. De cette manière, il sera possible de surmonter la situation actuelle dans laquelle chacun des sujets dispose de son propre système de collecte et d'analyse de données pour appuyer les décisions (éventuelles et stratégiques) générant une optimisation substantielle des ressources.

À Florence, un projet novateur de partenariat public-privé entre la préfecture et la Confindustria a été lancé. Il représente l'ensemble du secteur public et vise à simplifier les procédures et à améliorer le dialogue entre les entreprises et les administrations publiques locales. Ce partenariat permet de générer des mécanismes de développement vertueux et de produire un impact généralisé à l'échelle territoriale.

Mais le développement des réseaux numériques apporte également de nouvelles vulnérabilités via les menaces de cyber-attaques, liées à l'utilisation plus large des technologies numériques. Il est donc de la plus haute importance, pour la croissance des institutions et des entreprises, de développer de nouvelles compétences et de nouveaux outils pour améliorer la sécurité. Il est nécessaire de mettre en place un cadre national pour surveiller l'état de la cybersécurité des organisations dans les différents secteurs industriels italiens. Le rôle du préfet est également fondamental dans cette direction. Une grande attention est également accordée à ces questions avec des initiatives spécifiques en cours à Florence.

Parallèlement, le rôle du préfet est particulièrement important dans le domaine de la cyberintimidation. Des initiatives précises sont en cours en Italie sur ces questions et les initiatives éducatives se multiplient pour sensibiliser les nouvelles générations, principaux utilisateurs du réseau, et les empêcher de devenir victimes de la cybercriminalité.

Je pense que le rôle des préfets dans cette perspective d'action globale est susceptible d'évoluer à l'avenir. La normalisation et la promotion de la diffusion des données ouvertes et l'optimisation des processus d'analyse des données constitueront un élément central pour ouvrir le monde de l'administration publique aux avantages offerts par les plates-formes modernes de gestion et d'analyse du big data. Les possibles étapes principales sont les suivantes :

- Mettre en œuvre la valeur des actifs de l'administration publique grâce à l'utilisation des technologies de big data qui permettent d'extraire des informations de plusieurs bases de données et de traiter des données en temps réel, ce qui permet d'avoir davantage de perspectives d'analyse sur un phénomène donné en temps voulu ;
- Encourager et optimiser l'échange de données entre les administrations publiques, en minimisant les coûts de transaction liés à l'accès et à l'utilisation ;
- Promouvoir l'analyse des données par des équipes de spécialistes des données, à la fois au sein d'administrations publiques individuelles et au niveau central, avec la collaboration des universités, afin d'améliorer la connaissance des phénomènes sociaux. Les techniques d'analyse utilisées permettront également de développer des applications "intelligentes" exploitant la régularité

des données pour fournir des services aux citoyens, aux entreprises et aux administrations publiques ;

C'est une perspective qui relève pleinement du rôle des préfetures italiennes qui tracent souvent des phénomènes ou des aspects d'urgence et en préparant les réponses les plus appropriées. Les données ont toujours été à la base des décisions de l'administration publique.

Le préfet, grâce à sa lecture quotidienne de la situation territoriale et des points critiques émergents, doit prendre

des décisions. Il s'agit d'optimiser les réseaux de connaissance, d'accélérer et d'élargir ainsi le champ des données disponibles afin de déterminer le meilleur moyen de résoudre les problèmes.

Dans une perspective de gouvernement ouvert, les administrations publiques pourraient envisager de donner suite aux rapports des applications spécialement créées pour mettre en évidence les inefficiences et les problèmes critiques. Pour un gouvernement au service des citoyens. ●

Bio express

PRÉFÈTE DR. LAURA LEGA

Nommée Préfète en décembre 2010.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Juillet 2018 (jusqu'à présent) Préfète de FLORENCE
- Août 2015 à juillet 2018 Préfète de TRÉVISE
- Août 2011 à Août 2015 Préfète, Fonctionnaire du département exécutif et Directrice exécutive des RH – Ministère de l'intérieur
- Février 2011 à Août 2011 Préfète chargée d'étudier la réforme de la préfeture
- Avril 2010 à Avril 2011 Commissaire vicair de la municipalité de Latina
- 2009 à février 2011 Cheffe du cabinet du chef de département sur la politique du personnel administratif civil – Ministère de l'intérieur
- 2008 à 2009 Directrice du bureau d'études et d'analyses, affaires législatives et parlementaires - Ministère de l'intérieur
- 2006 à 2008 Directrice du bureau des affaires juridiques et générales auprès du bureau de planification et coordination de l'application de la loi par la police - Ministère de l'intérieur
- 2001 à 2006 Vice-cheffe du cabinet du ministre du travail et les politiques sociales
- 2001 Commissaire dans la municipalité de Salerne
- 1989 à 2001 Bureau d'études de l'administration générale et les affaires législatives - Ministère de l'intérieur
- 1987 à 1989 Société financière – Direction des affaires juridiques et sociales
- 1985 à 1987 Institut bancaire – Financement/Obligations

« Just do it – Comment travailler de manière efficace dans notre administration régionale »

Présentation

PAR **M. FRANK SCHERER**

Ortenau (Allemagne)

Nous allons parler du traumatisme numérique allemand et comment le pays cherche à le surmonter.

D'après un classement de la Commission européenne qui reflète le niveau de numérisation des pays, l'Allemagne possède une place éloignée derrière la Slovénie, Chypre et le Luxembourg. Parmi les principales causes de ce traumatisme numérique en Allemagne nous retrouvons un goût pour la bureaucratie et une réglementation excessive, un système fédéral et une législation non adaptée à la société numérisée.

Nous avons donc besoin de changements et actuellement le gouvernement fédéral est en train d'entreprendre les mesures suivantes : numériser ses 575 services entre 2017 et 2022, moderniser les registres nationaux et fournir une structure cadre pour les portails de services fédéraux.

Plusieurs mesures ont également été prises par le Land Baden-Württemberg : sa propre stratégie de numérisation via des appels à projets, création d'OZG – mise en place de laboratoires numériques et création de son propre portail de service (service-bw.be).

L'administration de l'Ortenau possède une large diversité de services et de thématiques. Avec une superficie de 1 861 m² et 426 000 habitants, l'Ortenau a des compétences communales et locales, ainsi que des compétences fédérales et celles du Land qui lui sont déléguées. Le siège de l'administration se situe à Offenburg et dispose d'antennes dans les 4 grandes villes de l'Ortenau. Il est composé de 6 départements, possède 27 services techniques et 93 missions. Environ 2 500 employés travaillent dans l'administration et autour de 5 300 dans les hôpitaux. L'Ortenau compte 400 cadres dans l'administration et les cliniques confondus.



Comment sortir du traumatisme allemand ? Numérisation = Décider au plus haut niveau

Les principaux objectifs stratégiques sont les suivants :

- Utilisation rigoureuse du potentiel du numérique ;
- Simplification des procédures ;
- Amélioration de la qualité de service ;
- Approche « multi réseau » ;
- Numérisation raisonnée « pas à n'importe quel prix ».

Agir incite à participer à des projets pilotes : « Modellkommune E-Government » (2014, Bund) et « Future Communities » (2018, Baden-Württemberg). Pour atteindre nos objectifs il faudra passer par les étapes suivantes : adopter le dossier et la facture électroniques, réorganiser les processus, créer une feuille de route pour nos projets numériques, former des guides de numérisation, etc.

Participer implique le développement de nouveaux services numériques comme l'obtention du permis de conduire en ligne et la numérisation dans le domaine des transports en commun ; et la mise au point de cadres réglementaires via des ateliers nationaux et au sein de data centers locaux (ITEOS).

Nos prochaines étapes de la numérisation de l'administration allemande sont :

- « New work » - l'adoption de méthodes de travail agiles ;
- L'automatisation de tâches standards ;
- Travailler sur la mise en commun de services numériques partagés. ●

Bio express

Éducation et expérience professionnelle

- 1982-1984 : Service militaire et travail à temps partiel au Canada
- 1984-1990 : Études de droit à Marburg (Allemagne), Dijon (France) et Freiburg (Allemagne)
- 1990-1993 : Stagiaire en droit à Freiburg, Duisburg (Allemagne) et auprès de l'ONU à New York (États-Unis)
- 1993-1995 : Juge au tribunal administratif de Freiburg
- 1995-1997 : Juriste auprès du Ministère d'État du Bade-Wurtemberg
- 1997-2006 : Vice-président de la Landesanstalt für Kommunikation Baden-Württemberg (Autorité audiovisuelle du land Bade-Wurtemberg)

- 2006-2008 : Vice-président de l'administration régionale des gouvernements étatiques
- Depuis novembre 2008 : Ortenaukreis
- Vice-Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Langues et publications

- Publications scientifiques académiques, en particulier dans le domaine du droit des médias (par exemple des commentaires concernant la loi sur les médias)
- Anglais et français (écrit et oral), notions d'Italien

XXVI^{èmes} Journées Européennes
des Représentants Territoriaux de l'État (JERTE)

Session de clôture



« Smart region : Quelles possibilités pour les RTE de promouvoir l'utilisation des big data et des moyens de la digitalisation ? Quelle évolution de leur propre rôle dans ce contexte ? »

Présentation

PAR **M. JEAN-MICHEL BRICAULT**

Maître de conférences,
Faculté de Droit et de Science politique,
Université de Reims Champagne-Ardenne
CRDT

Comme souvent, l'objectif des JERTE est de suivre les « évolutions sociétales »¹ et à travers elles, l'évolution du rôle des représentants territoriaux de l'Etat (RTE). Le thème des « smart cities » ou encore des « citées améliorées du futur »² est sans doute emblématique à cet égard. En effet, « la dématérialisation systémique des échanges tant publics que privés et l'irruption de l'intelligence artificielle peuvent » renvoyer les RTE et leurs missions « au musée des institutions déclassées », soit « au contraire apporter une preuve supplémentaire que des autorités régulatrices ayant le statut de tiers de confiance sont plus que jamais nécessaires »³ et savent se renouveler pour s'adapter aux besoins de nos sociétés complexes.

Le thème choisi pour ces 26^{èmes} JERTE, les « smart cities », « l'intelligence artificielle », l'utilisation des « big data » et la « digitalisation », ne figure pas au menu des compétences régaliennes de prime abord comme la sécurité publique ou l'immigration par exemple pour lesquelles les RTE sont encore généralement en situation de quasi-monopole. Pourtant, on note bien naturellement une mobilisation transversale des pouvoirs publics sur ces problématiques de digitalisation. Et pour cause, il apparaît que nous ne vivons plus dans une « époque de changements » mais il s'agit bien plutôt d'un « shift d'époque », d'un « changement d'époque »⁴, d'un changement de paradigme sur la manière de concevoir l'action publique notamment. Une véritable « révolution »⁵ est en cours.



Les débats organisés lors de ces journées ont fait apparaître les ambitions gouvernementales partout en Europe⁶ sur cette question de la numérisation de la société. Ils ont largement porté sur l'avènement d'une société de l'innovation. En guise de propos introductifs, des témoignages d'élus locaux ont été apportés sur ce point. C'est ainsi que la « numérisation médicale » mise en œuvre à Oulu (Finlande)⁷ ou encore l'édification d'une « Smart région » appelée S-Lim dans la province de Limbourg (Belgique)⁸ apparaissent comme emblématiques des profondes évolutions et transformations sociétales à l'œuvre. Ces deux exemples attestent que les pouvoirs publics doivent prendre toute leur place dans la révolution de l'intelligence artificielle, des big data et de la digitalisation. Les nouvelles technologies permettant en effet le traitement plus efficace des immenses masses d'informations détenues par les pouvoirs publics⁹.

La problématique de ces 26^{èmes} JERTE était double. Dans quelle mesure les RTE sont à même, en tant qu'acteurs centraux de la société sur le plan territorial, de promouvoir, d'encourager l'utilisation des big data et des moyens de la digitalisation ? Autrement dit, comment peuvent-ils aider à construire des choix territoriaux et à organiser les forces en ce domaine ?

Mais aussi, comment ces changements profonds résultant de cette nouvelle révolution numérique vont-ils impacter



1. P.-E. Bisch, secrétaire général de l'AERTE.

2. W. Dries, Bourgmestre de Genk, Président de l'association des villes et communes flamandes (Belgique).

3. P.-E. Bisch.

4. C. Berx, Gouverneur de la province d'Anvers (Belgique)

5. L. de Witte, Gouverneur du Brabant Flamand (Belgique).

6. I. Portelli, Préfet (Italie) a aussi apporté un éclairage sur ce phénomène d'ampleur mondiale (USA, Chine...).

7. K. Oikarinen, Président du conseil exécutif et membre du conseil municipal d'Oulu (Finlande).

L'exposé de cet élu local relate la mise en place d'un écosystème numérique dans le secteur de la santé (n° d'identification national unique, données numériques de santé, informations gouvernementales, données génomiques et bio-banques...).

8. W. Dries.

9. L'exemple du secteur médical et génomique en Finlande est très éclairant à cet égard.

leur propre rôle ? En filigrane, dans ce contexte de la digitalisation accrue de notre société, de l'intelligence artificielle qui s'imposera et qui pourrait se révéler un tournant majeur sur le plan de la technologie et de l'organisation, il apparaît que le RTE doit veiller à prendre le train en marche, au risque, sinon de se trouver dépassé par des évolutions qui auront lieu¹⁰.

Pour répondre à ces interrogations, trois sessions ont été organisées. Une première session a permis, grâce à des témoignages d'élus engagés dans les smart cities/smart regions de donner la tonalité des possibles. Une seconde session a permis d'apporter une « vision » des smart cities et des smart regions par les RTE eux-mêmes. Enfin, une troisième session a plus particulièrement exploré l'évolution du « rôle » des RTE dans la mise en place des smart cities et des smart regions.

A la lumière des débats forts riches qui se sont tenus, deux points fondamentaux ont été mis en exergue. Tout d'abord, les interventions successives ont permis de broser un portrait de la variété des défis¹¹ à relever et des multiples enjeux liés à cette révolution numérique (I).

Il apparaît ensuite que le rôle du RTE dans cet écosystème des big data et de la digitalisation peut être qualifié de « structurant » (II).

I) DÉFIS ET ENJEUX DE LA DIGITALISATION

Il apparaît indispensable pour les RTE de « s'imprégner » des problématiques numériques, d'examiner les exemples étrangers¹² de manière à **faciliter leur acculturation à cette innovation**. Il a été souligné aussi que le changement des méthodes de travail nécessite de « nouvelles exigences » par rapport aux services. La « conversion prend du temps » et se poursuit dans « la continuité »¹³.

Ensuite, la digitalisation pose en filigrane la question de l'accès à internet avec un débit suffisant : c'est le défi de **l'aménagement numérique du territoire**. Cette question très technique et aussi financière, relative aux « infrastructures de base », et aussi celle « des bons choix technologiques » pour ne pas hypothéquer « le futur »¹⁴ est revenu à plusieurs reprises lors des débats. Il s'agit en particulier de

permettre aussi aux territoires ruraux d'être porteurs d'innovations numériques¹⁵. Des plans d'accès au très haut débit sont ainsi en cours d'exécution dans plusieurs pays.

Autre défi de taille qui est apparu, **la modernisation de l'Etat et des services publics**. Les big data, la digitalisation, les solutions relevant de la « blockchain »... sont devenus partout un enjeu stratégique majeur des politiques publiques sur la décennie à venir. A travers les technologies numériques, les pouvoirs publics sont en quête « d'agilité », « d'ouverture ». Il s'agit ainsi de faciliter « l'accès des citoyens »¹⁶ aux services publics et plus globalement de relever le défi de la « **simplification administrative** ». Dans ce cadre, les débats ont été l'occasion d'exposer un florilège de projets aux contours fort divers (lutte contre la violence faite aux femmes¹⁷, lutte contre le trafic illégal¹⁸, renforcement de la sécurité routière¹⁹, amélioration de la fluidité du trafic routier²⁰...). Il s'agit de rechercher la mise sur pied d'un Etat « agile » plus interactif avec les usagers et les entreprises *via* les nouvelles technologies. Là aussi, de nombreuses illustrations ont été apportées (recherche globale de responsabilisation et « d'empowerment » des usagers, « fais-le toi-même » en Allemagne²¹, « dites-le nous une fois » en France, processus de travail « agile » à tous les niveaux, facturation électronique généralisée, dématérialisation quasi totale des échanges *via* « Digital first » et « my messages » en Suède²²...). Cette simplification des relations avec les usagers peut aussi emprunter d'autres voies avec la mise en place de guichets uniques comme par ex. les « One-Stop Shops (OSS) » en Hongrie²³ ou encore le projet « Open Door » turc²⁴. Ces projets sont mis en place selon une logique de mutualisation, de proximité et d'inclusion sociale. L'administration cherche aussi à se mettre « à portée » du citoyen *via* par ex. les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter...)²⁵.

Autre défi, celui de la **collaboration entre les administrations de divers niveaux**. Là aussi, plusieurs illustrations ont pointé toute une série de difficultés organisationnelles concrètes²⁶. Il s'agit alors de mettre sur pied des « processus nationaux unifiés et coordonnés » entre le gouvernement central et les agences, les niveaux déconcentrés²⁷ ou encore les collectivités territoriales²⁸. >>>

10. V. aussi sur ce point, JER, 2018, Actes n°37, « Le préfet et l'intelligence artificielle ».
 11. La définition même de la « smart city » renvoie à l'idée de technologie innovante pour affronter les grands « défis » urbains (I. Portelli).
 12. V. pour illustration. C. Bex, missions à San Francisco, Palo Alto, Shenzhen...
 13. A. Hulten.
 14. L. de Witte.
 15. Pour ex. C. Bex a ainsi cité le plan « Flowbikes » à Bonheiden (Belgique) et D. Mathen a évoqué lui aussi des illustrations de « smart rurality ».
 16. L. de Witte et S. A. Bedük, Président de l'Association des gouverneurs (Turquie).
 17. Le projet turc KADES, exposé par S. A. Bedük, a été lancé en mars 2019. Il a pour objectif de prévenir la violence domestique envers les femmes via une application mobile sous Android ou iOS (environ 60 000 femmes équipées). V. aussi le projet « Smart lighting » pour les femmes vulnérables en Belgique exposé par C. Bex.
 18. Le projet turc UYUMA, exposé par S. A. Bedük, vise à lutter contre certains fléaux comme la consommation de drogues. Les citoyens avertissent les forces de l'ordre via une appli-

cation mobile en utilisant une méthode simplifiée de notification sous Android ou iOS. V. aussi le projet « Nxt Port » à Anvers pour lutter contre le trafic illégal exposé par C. Bex.
 19. V. le projet « Safe crossing » mis en œuvre à Anvers ou encore le projet « Fix my street » exposé par L. de Witte.
 20. V. le projet « Smart logistics » mis en œuvre à Anvers pour lutter contre la congestion routière.
 21. F. Scherer, Landrat de l'Ortenau Kreis (Allemagne).
 22. A. Hulten.
 23. S. Szabo, Commissaire du gouvernement (Hongrie), « Guichets du gouvernement » en Hongrie.
 24. Les unités Open Door fonctionnent comme « Premier point de contact » dans 81 provinces et 48 districts depuis le 15 nov. 2017.
 25. A. Hulten.
 26. Par ex., en Allemagne.
 27. Par ex. en Suède entre et gouvernement les 21 Conseils administratifs de comté.
 28. M. Bedük.

Au-delà de la gouvernance numérique multi-niveaux, il s'agit aussi de favoriser une « atmosphère quadruple hélix »²⁹ visant à édifier une « **ferme collaboration** entre autorités publiques, le **secteur privé**, les instituts de recherche et les citoyens ». Des exemples réussis de telles collaborations ont été apportées (« Innovation alliance » dans le secteur de la santé numérique à Oulu en Finlande, le projet « Curieuz Neuzen » sur la qualité de l'air à Leuven...).

La **maitrise de l'ordre public**, cœur de métier des RTE, constitue toujours un défi à l'heure de la digitalisation avec des problématiques renouvelées (circulation très rapide de l'information sur les réseaux sociaux³⁰, radars fixes perdant en efficacité *via* des outils de signalement...). Plusieurs intervenants ont aussi souligné le rôle majeur de l'intelligence artificielle, de la « smart city » pour répondre aux enjeux de la sécurité civile, de la sécurité routière (régulation de la vitesse, vidéo-verbalisation, projet européen BITS³¹...) et du maintien de l'ordre public (vidéo surveillance, reconnaissance automatique des comportements³² et des documents pour renforcer la sécurité des citoyens, mise en place de plateformes de gestion de crise telles que « BE alert » en Belgique³³, projet UYUMA en Turquie pour lutter contre les trafics...).

Les innovations sont nombreuses et frappantes en ce domaine. En ce sens, il importe aussi dans ce contexte de digitalisation de la société de relever le **défi des libertés individuelles** et du respect de la vie privée³⁴. Le constat effectué est qu'il appartient clairement aux pouvoirs publics de garantir un usage de ces technologies respectueux des libertés publiques et de prévenir les excès des opérateurs privés. Sur ce point le témoignage apporté sur la mise en place de la Smart Region du Limbourg était éclairant quant à la vigilance requise de la part des pouvoirs publics³⁵.

Autre défi, plus technique celui-là mais tout aussi fondamental, celui de la conservation et de l'**utilisation des données**. De manière globale, il importe de mettre en place une architecture numérique standard ouverte garantissant que toutes les autorités publiques puissent échanger les données et que « les systèmes communiquent entre eux »³⁶. Cette question des « infrastructures de données » est essentielle (système Biface...)³⁷. L'enjeu du « conventionne-

ment » (avec les GAFA...) est lui aussi central. La publication des données elles-mêmes est également porteuse d'enjeux multiples à l'avenir. Plusieurs possibilités sont ouvertes (open data privé obligatoire, plateformes de réutilisation des données avec un « tiers de confiance » pour produire de la valeur ajoutée...). De ces données agrégées est à même de sortir de « l'intelligence collective ». Il apparaît que plusieurs modèles de développement économique et éthique sont possibles. Les cas de la métropole du Grand Lyon, de la métropole de Nice et de la région Occitanie sont venus étayer le propos³⁸.

A la lumière des débats, est apparu également le **défi de la sensibilisation et de la participation du public**. Il s'agit d'emporter l'adhésion des citoyens à ces changements profonds. Ceci passe bien sûr par une « meilleure éducation digitale de la population »³⁹ ou encore par l'organisation de manifestations grand public telles que la bisannuelle « Supernova » sur l'île d'Anvers par exemple. Mais au-delà, il apparaît que la notion même de « smart cities » impose une « approche inclusive » en matière d'élaboration des politiques publiques⁴⁰. Elle est porteuse d'un changement de paradigme en matière de démocratie locale et de participation citoyenne⁴¹. Il s'agit littéralement de « co-créer » avec la société civile les politiques publiques (ex. travailler en « open source »⁴², projet « citizen lab »⁴³...). Il faut rechercher l'interaction avec les habitants⁴⁴, vérifier leur adhésion par exemple en matière environnementale⁴⁵ (projet Curieuz Neuzen sur la qualité de l'air, projet « Smart Grids » visant à favoriser l'énergie locale et la neutralité carbone⁴⁶, solution de combi mobilités pour sortir du « tout voiture »...).

Enfin, le dernier défi est celui d'orienter le progrès numérique vers **l'humain**. Il s'agit de prendre garde à ce que la fracture numérique ne s'ajoute aux fractures géographiques et sociales⁴⁷. Il s'agit d'être vigilant sur le fait que les procédures dématérialisées ne renforcent pas le sentiment d'abandon de toute une frange de la population. Le risque est grand en effet d'une forme de « déshumanisation des réseaux sociaux »⁴⁸. Les outils numériques doivent être facteurs d'inclusion sociale (des personnes handicapées⁴⁹...), de « bien-être humain »⁵⁰.



29. C. Berx.

30. Ex. de la crise des « gilets jaunes » évoquée par E. Freysselinard, qui grâce aux réseaux sociaux peuvent manifester sans déclaration.

31. Bicycle Intelligence Transport System évoqué par C. Berx.

32. Ex. le projet « lborderCtrl » testé en Hongrie, en Grèce et en Lettonie dans le cadre du programme Horizon 2020 (évoqué par le préfet Freysselinard).

33. D. Mathen, Gouverneur de la province de Namur.

34. Mais aussi de la lutte contre le cyber harcèlement. V. L. Lega, Préfète de Florence (Italie).

35. W. Dries.

36. C. Berx.

37. R. Vedel, Préfet, Délégué interministériel à l'intelligence artificielle (France).

38. R. Vedel.

39. H. Van Rompuy, ancien Premier ministre de la Belgique et ancien Président du Conseil européen.

40. W. Dries.

41. R. Vedel.

42. C. Berx.

43. L. de Witte.

44. W. Dries.

45. Dr. H. Huyse, Chef du groupe de recherche sur le développement durable à l'Institut de recherche sur le travail et la société (Belgique).

46. L. de Witte.

47. E. Freysselinard.

48. H. Van Rompuy.

49. A. Hutten.

50. M. Bedük.

Il appartient précisément aux pouvoirs publics de « rétablir de l'humain et de la proximité »⁵¹.

II) LE RÔLE DU PRÉFET DANS L'ÉCOSYSTÈME DES BIG DATA ET DES MOYENS DE LA DIGITALISATION : UN « RÔLE STRUCTURANT »

Il apparaît de prime abord que le rôle du RTE consiste à valoriser les compétences humaines, à rapprocher les partenaires publics et privés en usant de sa « magistrature d'influence ». Le terme de « smart ensemble »⁵² a été avancé.

Dans « l'écosystème des entreprises en intelligence artificielle », le RTE a et aura pour fonction essentielle d'organiser la promotion des succès. Il s'agit pour lui de saluer, fléchir, mettre en exergue, les entreprises qui sont des points d'appui dans les territoires. Les illustrations fournies sur le territoire de Namur par exemple sont intéressantes (portefeuille de projets phare, avec incubateur numérique : le *Namur Innovative City Lab.*). Il apparaît ainsi que les différents volets des politiques publiques que le RTE va diriger sur son territoire, sont complémentaires : les recherches, la formation, le lab. public, et l'organisation des relations du travail. Le RTE est appelé à s'engager au premier rang, avec les partenaires sociaux, les universités, les organisations professionnelles et les entreprises pour conduire un véritable plan d'action de coordination des initiatives pour l'intelligence artificielle dans les territoires. Dans tous les cas, deux sujets vont naturellement s'imposer : la répartition de la valeur et la formation. Cette dernière est cruciale dans cette période de transition puisqu'elle doit faire émerger les nouveaux savoir-faire sur le marché du travail.

En tant qu'acteurs centraux de la société sur le plan territorial, les RTE peuvent aider « à construire des choix territoriaux » et à organiser les forces en IA dont disposent les grandes agglomérations, les capitales départementales et même parfois les territoires ruraux. Il doit clairement épauler les villes petites et moyennes à émerger sur ces questions numériques⁵³ au nom du principe d'égalité. En tant « qu'ensemble », le RTE doit relever le défi de la mobilisation des ressources territoriales sur ces questions numériques.

En ce sens, son rôle doit être **structurant**. Il doit accompagner les innovations, les valoriser, aider les territoires à se positionner sur les appels à projets⁵⁴, mobiliser les forces vives de « l'intelligence territoriale »⁵⁵ par sa capacité fédératrice. Pour cela, il doit parfaire sa culture numérique, s'informer sans cesse, aller visiter des start up... La diffusion de messages concrets sur des aventures entrepreneuriales et scientifiques en intelligence artificielle apparaît aussi nécessaire pour donner confiance aux acteurs dans l'ensemble des territoires.

Plusieurs intervenants ont su faire remarquer que les RTE doivent se doter d'une « stratégie globale d'impulsion »⁵⁶, d'une part et d'autre part, savoir comment optimiser et implanter l'IA au sein même des services pour l'exécution du service public (avec des garanties de transparence et de qualité). Les services de l'Etat doivent en particulier être moteurs pour « alimenter les données »⁵⁷. Dans ce contexte, les RTE doivent veiller à créer de « l'unité et de l'interopérabilité numérique » pour pallier tout risque de mise en place d'une « mosaïque numérique des territoires »⁵⁸. Il s'agit en somme de « réguler les infrastructures » car l'IA crée de la vulnérabilité (problématique de la cybersécurité)⁵⁹.

Il s'agit également pour les RTE de promouvoir un numérique inclusif et équilibré⁶⁰ aussi bien avec les usagers qu'avec les collectivités territoriales. L'État est sans doute le mieux à même d'identifier les citoyens les plus éloignés du numérique et les ramener dans le peloton de ceux qui savent agir avec l'IA⁶¹. Il s'agit aussi de mettre en place un calendrier du changement en collaboration avec les territoires où les RTE auront un rôle de soutien pour éviter que des communes restent « sur le bord de la route »⁶².

Enfin, les fonctions de contrôle du RTE seront utiles dans un monde où les « machines intelligentes » vont générer des difficultés. Il devra contribuer à assurer un « ordre public numérique » pour minimiser les préjudices portés aussi bien aux citoyens qu'aux territoires dont il assure la charge. Il s'agit en somme, pour le RTE, de « se concentrer sur le local et l'humain »⁶³ avec pragmatisme pour répondre aux enjeux numériques des vingt prochaines années. ●

51. E. Freysselinard.

52. D. Mathen, Gouverneur de la province de Namur.

53. R. Vedel.

54. V. par ex. FEDER 2014-2020 évoqué par D. Mathen.

55. D. Mathen.

56. R. Vedel, F. Scherer, D. Mathen.

57. R. Vedel.

58. Idem.

59. Ibid.

60. E. Freysselinard, Préfet de Meurthe-et- Moselle (France).

61. L. Lega.

62. C. Berx.

63. H. Van Rompuy.

Bio express

Maître de conférences (sect. 2, droit public) - Docteur en droit public

FORMATION

Juillet 2003

Thèse de doctorat en droit public, « Le sous-préfet d'arrondissement. Élément de modernisation de l'État en France », sous la direction de M. Jean-Claude NEMERY, professeur de droit public, Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Reims. Mention très honorable avec félicitations. Thèse publiée.

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis sept. 2010 - Maître de conférences au sein de la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, membre du CRDT (Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale, GIS GRALE CNRS)
- De sept. 2010 à mai 2012 : **chargé de mission présidence URCA**, responsable-adjoint du pôle SHS.

Sept. 1996-2006 - **Membre du Comité pour l'histoire préfectorale** (Arrêté du 24 oct. 2018, JO du 31 oct. 2018, NOR : INTA1823614A) ;
- **Membre du Comité de Pilotage (COPII) « Action publique 2022 »** (AP 2022), Secrétariat Général du Gouvernement (SGG), automne 2017, thème : « Organisation territoriale des services publics » (participation aux réunions du Copil et rédaction de notes) ;

PUBLICATIONS

- « **Réforme des sous-préfectures d'arrondissement. Rien ne bouge et tout change !** », Revue Droit et gestion des collectivités territoriales, **Ed. Le Moniteur, 2017**, pp. 46-59.

- « **Le paradoxe des écoles rurales : entre un cadre communal dépassé et une intercommunalité encore timide** », revue Droit et gestion des collectivités territoriales, **Ed. Le Moniteur, 2014**, pp. 64-84.

Participation au **séminaire de restitution** organisé à la MSH A. Guépin de Nantes le 21 nov. 2014 (« Éducation, formation professionnelle, recherche-innovation : quelles implications des collectivités territoriales ? »).

- « **L'administration des espaces ruraux à l'heure de la rationalisation** », in n° spécial **La Réforme des collectivités territoriales**, R.F.A.P. n°141, 2012/1 (mai 2012), pp. 55-71.

- « **L'impact de la RGPP sur le contrôle de légalité** », R.F.A.P., 2010/4 (mai 2011), n°136, pp. 943-954.

- Rédaction de la chronique « **Les travaux du Comité des Régions et du Conseil de l'Europe** » in **annuaire du GRALE**, revue Droit et gestion des collectivités territoriales, Ed. Le Moniteur, 2017, pp. 673-684 ; 2018, pp. 645-655 ; **2019, en cours de publication**.

- Rédaction de la chronique « **Aménagement du territoire** » in **annuaire du GRIDAUH** (droit de l'urbanisme et de l'aménagement), Ed. Le Moniteur, 2017, pp. 161-186 ; 2018, pp. 77-103 ; **2019, pp. 92-119**.

- « **Régionalisation de l'administration déconcentrée et question du maintien de la règle du dédoublement fonctionnel du préfet de région** », R.R.J - Droit prospectif, n° 2009-4, pp. 1989-1998.

- « **Le sous-préfet d'arrondissement** », in Dictionnaire encyclopédique de la décentralisation, dir., V. Aubelle, Cl. Courtecuisse, N. Kada, R. Pasquier, Ed. Berger-Levrault, 2017, pp. 963-970.

- Réalisation d'une étude pour le Ministère de l'Intérieur (CEP : Centre d'étude et de prospective) portant sur « **L'administration territoriale de l'Etat en question** ». Étude publiée à La Documentation française, coll. « Les travaux du centre d'études et de prospective » (M. de l'Intérieur), préf. de Daniel Canepa, avril 2005, n° 2, 224 p.

- Intervention au Colloque international CRDT-GRALÉ, « **Quelle organisation pour les grandes régions en France et en Europe ?** », les 26 et 27 mars 2015 portant sur « **Vers une réforme des services déconcentrés de l'Etat** », publication in J.-Cl. Némery (dir.), G. Marcou, Ed. L'Harmattan, Coll. Gralé, Paris, 2015, pp. 189-206.

- Conférence portant sur « **Peut-on parler d'une dérive de la métropolisation ?** », Territoria Multelle, La Rochelle, 29 juin 2018

Intervention de clôture des Journées européennes de Louvain



M. JEROEN WINDEY

Administrateur général du ministère de l'intérieur de la région flamande (Belgique)

Bio express

Jeroen WINDEY est administrateur général de l'Agence pour les gouvernements locaux et provinciaux. Après des études en économie appliquée et en sciences politiques et sociales, en 2005 il est devenu chercheur à l'Institut de la gouvernance publique (KU Leuven) et en 2008 assistant en personnel à l'Association des villes et communes flamandes. En 2009, il est devenu chef adjoint du Cabinet du ministre chargé des gouvernements locaux et provinciaux, puis en 2014, chef du Cabinet du ministre flamand chargé des gouvernements locaux et provinciaux, de l'intégration civique, du logement, de l'égalité et de la réduction de la pauvreté. Depuis 2016, il est administrateur général de l'Agence pour les gouvernements locaux et provinciaux.